

En cliquant sur n'importe quelle des rubriques du "Sommaire" vous accédez directement à la section désirée -

il se peut que certains numéros de page soient approximatifs.

Vous avez aussi accès à un bouton "Sommaire" sur tous les bas de page pour revenir directement au sommaire

Sommaire de la revue du CEP N° 12

Editorial	Dominique Tassot	2
Guerre du naturel dans les arômes alimentaires	Christian Terroir	5
La vie et l'œuvre du Dr Berczelleret le soja alimentaire	Francis Arnould	16
La finalité dans le vivant dénote une intelligence	Marcel François	26
Le prisonnier n° 18376 au camp spécial Le serviteur de Dieu	Alexandre	31
La preuve par l'Ouganda	Dr Jean-Maurice Clercq	40
A Propos de Louis XVII	Xavier de Roche	42
Pourquoi les datations de Cro-Magnon sont fausses	Dr P-Florent Hautvilliers	47
L'œuvre des chrétiens sociaux	Benjamin Guillemaind	54
Le satanisme dans la société américaine (II)	Malachi Martin	61
L'Homosexualité ou bien la santé ?	Jean-Marc Berthoud	70
Job sur son fumier	François Vigouroux	73
A propos du "Royaume eschatologique"	Yves Germain	76
Le fourmi-lion	Jean de Pontcharra	77
COURRIER DES LECTEURS		81
Recension : Enquête sur les miracles de Lourdes,	par Yves Chiron	82
Histoire d'@... Enfin la vérité !!...		84
Miséricorde	Carl Christaki	85

Editorial

Dominique Tassot

Certaines langues, -dont le latin (*edo* et *sum* donnent *est*) et le russe (*iest* et *iest*)- restituent mieux que la nôtre cette profonde idée que "l'homme est ce qu'il mange". Les religions à sacrifices sanglants faisaient communier dans une manducation rituelle. En Chine antique, le fils aîné devait boire un bouillon cuit avec de la chair prise sur le cadavre de son père. Les Indiens d'Amérique, en un lointain souvenir de la permission donnée à Noé (Gen. 9:3), s'excusaient devant le gibier tué d'avoir dû prendre sa vie, pourtant sacrée. Ils auraient honni l'idée d'une chasse de pur plaisir passionnel, oublieuse du lien cosmique reliant tous les êtres au Grand Esprit devant lequel rien n'importe plus que de rester "juste".

L'alimentation ne peut donc être abandonnée à la déraison des caprices gustatifs. La maladie, d'ailleurs, vient vite rappeler à l'ordre celui qui transgresse les lois de la vie saine. On comprendra ainsi tout l'intérêt des articles donnés dans la rubrique "Science et Technique". En nous découvrant certains mystères des arômes, Christian Terroir montre pourquoi il importe de ne pas "dénaturer" le goût des aliments (c'est une forme de respect du Créateur) ; il montre aussi le défi intellectuel que représente pour nos intelligences la notion de "naturel" : toute cuisine, par définition, transforme les ingrédients, associe les arômes et crée des habitudes pour le palais comme pour l'estomac. Alors, où commence et où s'arrête le naturel ?

L'histoire de la découverte du soja alimentaire par Berczeller – dont il a fallu repousser la fin au numéro 13 – donne une leçon riche d'enseignements. Comment et pourquoi a-t-il fallu attendre 1922 pour rendre facilement comestible une fève si importante aujourd'hui : quatrième culture mondiale, après le blé, le riz et le maïs, principale source de protéines chez plusieurs peuples ; dotée d'une palette culinaire presque sans rivale ?... Qui donc, sinon les saints, mériteraient mieux que le Dr Berczeller le titre de bienfaiteur de l'humanité au vingtième siècle ? Et pourtant son nom est ignoré de toutes les encyclopédies, même spécialisées, que nous avons pu consulter.

Hormis ses nombreuses publications scientifiques, enfouies dans les plis de revues techniques et poussiéreuses trop anciennes pour jamais connaître la mise sur internet, nous n'avons pu trouver que deux articles sur lui : ceux que nous republions. Encore les devons-nous à l'obligeance

d'Alain Desaint dont les lecteurs du *Cep* n°6 connaissent le "*regard biblique sur l'alimentation*".

On a dit, à propos de l'avortement et de l'eugénisme aujourd'hui masqué en thérapeutique : "*une société se juge à la manière dont elle traite les plus petits d'entre les siens*". On pourrait aussi bien dire : une société se juge à la manière dont elle reconnaît la véritable grandeur, mesurée à l'aune du service rendu. A ce titre, l'affaire Berczeller est loin d'être unique ! Quelle condamnation plus terrible que cette phrase de saint Jean, quand on pense à Celui qu'elle désigne et à ce qu'Il représentait pour son peuple : "*Il était dans le monde, et le monde a existé par lui, et le monde ne l'a pas reconnu. Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas accueilli*" (Jn 1; 10-11).

En vérité le jugement juge le juge, et il y a des "jugements par omission" qui condamnent notre société aussi sûrement que ses crimes patents. On en trouve un exemple avec la sous-information, pour ne pas dire la désinformation, sur les drames qu'a provoqués l'instauration du communisme en Russie. L'histoire du prisonnier n°18376 vient ici en témoigner. Délivré de leurs œillères idéologiques par la réalité brutale du Goulag¹, les déportés russes inventèrent l'expression "la grande zone" (*bolchaïa zona*) pour désigner l'Union Soviétique tout entière. Pendant 70 ans -soit deux générations- furent abolies ces libertés qui font la différence entre société humaine et fourmilière : liberté de déplacement, de travail, d'opinion, de propriété, etc... On ne peut comprendre l'état présent de la Russie sans mesurer d'abord les dégâts matériels et surtout moraux que le rouleau compresseur communiste a laissés derrière lui. Et pourtant, là où le péché abonde, la grâce surabonde : les fioretti de Père Arsénié le montrent.

Autre cas de désinformation par sous-information : l'œuvre des chrétiens sociaux.

En exergue de la rubrique "Société" figure désormais une maxime du Père Jean-Léon Le Prévost (1803-1874), membre du petit groupe d'étudiants qui fonda, avec Frédéric Ozanam, la Conférence de Saint Vincent de Paul. Le Père Le Prévost notait avec une perspicacité inspirée : "*Il a plu à Dieu qu'on ne pût faire aucun bien aux hommes qu'en les aimant*". Cette phrase donne une des clés de l'histoire moderne, en même

¹ *Goulag* : Contraction de l'expression : Direction d'Etat des Camps. Elle a dirigé par moments plus de 10 millions d'hommes, et si de nombreux récits décrivent assez bien la vie des prisonnier, du côté des gardiens règne un grand silence d'archives et de biographies.

temps qu'elle condamne le socialisme². Car des philosophes des Lumières ou des révolutionnaires qui ont voulu élever les hommes vers l'idée abstraite qu'ils s'en faisaient, peut-on dire qu'ils aimaient véritablement ceux dont ils détruisaient les croyances intimes et dont ils méprisaient les joies simples. Aime-t-on le peuple selon la vérité, lorsqu'avec tous les propagandistes on partage le cynisme de Voltaire écrivant : "*Le peuple demande à être éclairé ; mais on y parvient d'autant mieux qu'on ne l'éclaire que peu à peu*" ? Aime-t-on vraiment le peuple, lorsqu'on peut dire avec Condorcet, en pleine Assemblée Législative : "*Que le monde périclisse, plutôt que de sacrifier nos principes d'égalité !*" ?... ou avec Lénine : "*Qu'importe si 98 % des Russes meurent, tant que notre révolution triomphe !*" ?...

De même les étudiants d'Oxford qui, tel Cecil Rhodes, se réunissaient autour de John Ruskin³ pour rêver au nouvel ordre du monde. Ces élitistes convaincus de savoir mieux que nous ce qui est bon pour nous et, depuis, ces administrateurs recrutés par cooptation à la tête des puissantes bureaucratie internationales, peut-on dire qu'ils agissent mus par l'amour de leurs contemporains ? Dès lors peut-on croire qu'il en sortira quelque bien, si ce n'est par accident ?

Le bref article de Benjamin Guillemaind sur la législation sociale en France met en lumière ce paradoxe à la Berczeller : presque toute la gloire est recueillie par les socialistes qui ont su s'en approprier la rente politique, alors que presque tout le bien est dû aux chrétiens qui ne songeaient qu'à aimer leurs frères.

Autre paradoxe de nos sociétés incohérentes autant qu'inconséquentes, celui de la promotion de l'homosexualité, alors qu'on a fait de la santé une sorte d'absolu. Aujourd'hui les Caisses d'Assurances enquêtent auprès des mairies pour tenter d'identifier les retraités qui furent en contact avec l'amiante au cours de leur vie professionnelle. L'idée, louable, est d'attirer

² Le socialisme et non les socialistes ; l'idée et non les personnes : les limites de l'esprit humain font qu'il se rencontres des hommes de bonne volonté dans tous les partis. C'est pourquoi Jésus-Christ a pu dire à ses apôtres : "*Qui n'est pas contre nous, est pour nous*" (Marc 9;40).

³ John Ruskin (1819-1900), premier titulaire d'une chaire de Beaux Arts à Oxford, lança en Grande-Bretagne le mouvement socialiste élitiste qui devait par la suite donner les boursiers Rhodes (tel Clinton), la Fabian Society et, par ricochet, les innombrables cercles influents qui structurent le courant mondialiste aujourd'hui plus puissant que les Etats nationaux.

leur attention sur le risque induit et sur les mesure à prendre, au moins pour surveiller leur santé. On espère ainsi leur gagner quelques mois de vie et ce serait bien, surtout si ces mois leur donnaient l'occasion d'une véritable conversion, *in extremis*.

Dans le même temps les statistiques américaines citées par Jean-Marc Berthoud donnent pour longévité moyenne des homosexuels 42 ans (sans SIDA) et 39 ans (avec SIDA). Seulement 9 % des homosexuels sans SIDA et 23 % des lesbiennes vivraient encore à l'âge de 65 ans. Si donc les autorités administratives avaient véritablement à cœur le souci de prolonger la vie humaine, ultime absolu dans une société "humaniste", on les verrait aussitôt lancer contre l'homosexualité des campagnes autrement vigoureuses que celles qu'elles mènent contre le tabac ou pour la ceinture de sécurité !... Or c'est l'inverse. Les manuels scolaires banalisent l'homosexualité ; il devient même presque interdit de l'interdire ou de la critiquer, alors que le Nouveau comme l'Ancien Testament la condamnent en des termes qui font frémir.

On le voit avec ces quelques articles, l'opposition entre l'esprit du monde et l'Esprit divin est assez radicale pour qu'il soit souvent facile de les démêler. Car la citation de saint Paul, en page de couverture, vaut beaucoup plus qu'une simple exhortation : il s'agit d'une véritable méthode, d'un outil critique au service de l'intelligence, d'une lumière pénétrante. Oui, vraiment, en tout lieu et en tout temps, en toute chose et en toute rencontre, pourquoi ne pas toujours "*tout reconsidérer dans le Christ*" ?

SCIENCE ET TECHNIQUE

Guerre du naturel dans les arômes alimentaires Christian Terroir

<p>Présentation : <i>Le père de famille conscient de ses devoirs d'état souhaite intuitivement procurer à ses proches une alimentation à base de produits naturels.</i></p>
--

Cette démarche judicieuse va s'avérer, à l'expérience, plus difficile que prévue. En effet qu'en est-il vraiment du naturel ?

Dans le cadre d'un abrégé sur l'aromatization des aliments, l'auteur fait une mise au point spécifique sur le naturel dans les arômes; la même démarche pourrait s'étendre à l'ensemble de l'industrie agro-alimentaire :

En cette période de doute sur l'alimentation industrielle, on peut utilement se pencher sur le terme *arôme* que l'on découvre, pour peu qu'on veuille y prêter attention, sur la plupart des emballages d'aliments et boissons, dans la rubrique *ingrédients*, vers la fin de la liste. Nous vous proposons une réflexion en deux parties.

Dans la première nous découvrirons le monde de l'aromatique, dans la deuxième nous utiliserons la philosophie thomiste pour éclairer la notion de naturel appliquée aux arômes.

1° Notion sur les arômes alimentaires

1.1 Différence entre aromate et arôme

Arôme est pris ici au sens de **matière première aromatique**, l'exème composé que nous utiliserons désormais en conservant au mot **arôme** son sens particulier de mélange de matières premières aromatiques (autrement dit, les matières premières dont nous allons parler peuvent être mélangées entre elles; souvent même elles doivent l'être si l'on souhaite donner satisfaction au consommateur gourmet. Mais ceci est une autre histoire¹).

Lorsque la ménagère veut utiliser un splendide citron qu'elle vient de cueillir sur l'arbre, devant sa maison (ce qui arrive parfois dans le midi de la France), elle constate rapidement que même le chef cuisinier le plus doué ne peut tirer grand chose de cet aromate tel quel.

Aussi en consomme-t-on habituellement le jus, **extrait** du fruit. La notion d'extrait naturel d'aromate est donc facile à comprendre.

Poursuivons dans notre démarche de simple observation des habitudes culinaires. Pour préparer un biscuit fondant au citron, le jus de citron ne peut convenir, par défaut de concentration (qui perturberait la recette) et par défaut de puissance aromatique. Depuis fort longtemps l'idée est venue d'utiliser le zeste de citron (broyé et séparé du reste du fruit) pour obtenir une aromatisation citron, y compris dans les plats cuisinés : on observe en effet que ce zeste comporte un liquide très

¹ J.N. Jaubert, *Les arômes alimentaires*, PUF, Que sais-je, 1983.

A. Gullino, *Odeurs et saveurs*, Flammarion Dominos, 1997.

puissant, de forte note citronnée, néanmoins différente de celle du jus : c'est l'**huile essentielle**². On peut également la voir apparaître sur les peaux d'orange ou de mandarine, par simple grattage.

1.2 Différents extraits naturels

L'expression des écorces d'agrumes n'est pas la seule méthode pour obtenir une huile essentielle. On peut chauffer l'aromate en présence d'eau; par entraînement à la vapeur d'eau, les fractions volatiles que nous avons appelées huiles essentielles vont être entraînées dans l'atmosphère. Elles parfumeront agréablement la pièce ce qui n'est pas vraiment le but du jeu : on doit donc condenser les vapeurs, c'est à dire les piéger et les refroidir pour récupérer l'huile essentielle (celle-ci se sépare de l'eau, à froid, par simple différence de densité, car elle est insoluble dans l'eau).³

Mais d'autres méthodes d'extraction existent, avec chacune une dénomination spécifique pour la méthode et pour l'extrait naturel obtenu.

Retenons quelques termes :

alcoolat (distillation en présence d'alcool éthylique : alcoolat de genièvre par exemple, pour obtenir le gin),

infusion (en charcuterie artisanale on laisse le poivre blanc infuser une nuit dans un alcool bon goût⁴),

infusion concentrée,

jus concentré (de fruits, d'oignon, d'ail),

oléorésine (on dit aussi "essence concrète" et "résinoïde")⁵.

1.3 Autres sources de matières premières aromatiques

Pourquoi faire simple alors que l'on peut faire compliqué ?

² Le terme "essence" qui était utilisé comme synonyme d'huile essentielle, jugé équivoque, a été abandonné récemment par la profession des aromaticiens

³ Jean Gimpel, dans *La révolution industrielle au Moyen-Age* (éd. Seuil, 1975) signale l'obtention de l'alcool à 60% par distillation vers l'an 1100.

⁴ René Pallu, *La charcuterie en France*, 1956.

⁵ Les oléorésines ont été développées à la fin du XIX^e siècle, à Grasse. Il s'agit d'une extraction de l'aromate broyé au moyen d'un solvant choisi intentionnellement très volatil; on obtient dans un premier temps un "lavage" (comme lorsque nous fabriquons un café très serré à partir de grains de café broyés); puis il convient d'éliminer le solvant par distillation jusqu'à obtenir un extrait pâteux concentré et très riche en produits aromatiques.

Les huiles essentielles dont nous venons de parler comportent de nombreux constituants : par exemple les huiles essentielles d'Anis, de Badiane (anis étoilé) contiennent des quantités importantes (environ 80%) d'une molécule nommée Anéthol⁶, dont le moins qu'on puisse en dire est qu'elle sent fortement l'anis.

L'idée qui vient immédiatement à l'esprit est de rechercher d'autres sources aromatiques (éventuellement plus économiques) comportant cette même molécule.

Et avant tout en procédant à l'analyse d'autres aromates, par exemple dans le cas présent sur le Fenouil (environ 50% d'Anéthol dans l'huile essentielle).⁷

On peut aussi, en faisant une hémisynthèse à partir du *Pine oil* (huile essentielle de Pin), obtenir ce même Anéthol.

On peut enfin synthétiser purement et simplement cette molécule à partir des matières premières de base de l'industrie chimique.

Dans ces deux derniers cas la molécule d'Anethole obtenue est considérée, à juste titre, comme une substance aromatisante **non naturelle** (laquelle est d'ailleurs peu ou prou utilisée en Europe).

1.4 La biosynthèse

Si nous considérons maintenant, pour changer d'illustration, une des notes principales de la pêche, nous identifions un constituant important responsable de la note pêche, la gamma - Décalactone.

- Première méthode d'obtention : prendre des pêches (beaucoup); procéder par extraction, puis distillation; on obtient de la gamma - Décalactone naturelle (très peu).

- Deuxième méthode, plus compliquée mais finalement plus rentable : recherchons dans un végétal un précurseur de la gamma - Décalactone (c'est-à-dire un constituant de structure proche) qui sera bon marché, abondant et transformable en peu d'étapes. Dans le cas présent l'huile de ricin, qui contient 87% d'acide ricinoléique, est toute indiquée.

⁶ utilisé dans les boissons mais également dans certaines charcuteries

⁷ On peut également distiller les feuilles d'un petit arbre tropical cultivé en Indonésie, au Tanganika et en Somalie : le *Clausena Anisata*. Très populaire en Indonésie où l'huile essentielle obtenue après distillation sert à fabriquer un spiritueux local du genre anisette.

Cet acide sera dégradé par l'action des enzymes de certaines levures jusqu'à nous donner de la gamma - Décalactone naturelle.

L'enzyme est un catalyseur utilisé par la nature, mais qui, comme une bonne clef, n'ouvre qu'une seule serrure.

A noter que la production d'enzymes spécifiques à la dégradation de l'huile de ricin implique de procéder à un détournement du métabolisme des levures, tout simplement en les cultivant sur un milieu particulier. Ainsi on *mime* la nature plutôt qu'on ne la reproduit. Néanmoins cette biosynthèse, comme nous venons de le voir, s'éloigne notablement de la synthèse chimique.

1.5 Biosynthèse et synthèse chimique. Vers la guerre du naturel

Rien n'est simple et tout se complique.

Les amandes amères possèdent une note caractéristique, diversement appréciée en Europe suivant les pays, très populaire en Italie. Cette note provient d'une huile essentielle contenant de l'aldéhyde benzoïque (ou benzaldéhyde). Celui-ci peut s'obtenir de quatre manières :

- par extraction, en l'occurrence distillation des amandes amères (quantité minimale garantie),
- par biosynthèse : des noyaux d'arbres de la famille des Prunus⁸ sont traités par hydrolyse enzymatique; celle-ci a pour but de libérer l'aldéhyde benzoïque initialement liée à un autre constituant (nommé glucoside). Puis distillation.
- par synthèse chimique à partir du toluène (provenant de la chimie du pétrole) par un traitement au Chlore. Ouf !
- par synthèse chimique toujours, mais à partir d'un élément naturellement présent dans l'huile essentielle de Cannelle, l'aldéhyde cinnamique. Dans ce procédé on effectue un cracking thermique (c'est-à-dire une distillation à haute température) en présence d'un **catalyseur**.

⁸ Prunus : par exemple l'abricotier est le *Prunus armenica* .

Dans les deux premiers cas la substance aromatisante obtenue est naturelle, dans les deux derniers elle est artificielle, du moins si l'on s'en tient à la législation des Communautés Européennes.

Mais pour la législation américaine la **synthèse chimique** réalisée à partir d'une **matière première naturelle** conduirait à une substance elle-même naturelle (quatrième mode d'obtention cité ci-dessus).⁹

Quand on sait que la véritable biosynthèse d'une molécule est une opération complexe et coûteuse, on ne s'étonnera pas de constater la prolifération de substances aromatisantes dites *naturelles*, non pas au sens français mais au sens américain du terme. Mais n'est-ce pas M. Mitterrand qui disait : "*La France ne le sait pas, mais nous sommes en guerre avec l'Amérique...une guerre vitale, économique...*"¹⁰.

2° Vers une définition du naturel dans le cas des arômes

2.1 Note sur la notion de naturel :

Le mot **naturel** recouvre plusieurs idées¹¹ :

La "nature" d'un être (c'est-à-dire, par l'étymologie du verbe *nascor* : ce qu'il possède par sa naissance) désigne d'abord l'essence¹² même de

⁹ En France, la DGCCRF ne semble pas avoir les idées bien claires sur le concept de naturel. Par exemple dans une circulaire au Syndicat national des industries aromatiques alimentaires (circulaire SNIAA n°822/94 annexe 4) elle décide que le glycyrrhizate monoammoniacal est artificiel, dans tous les cas. Examinons les faits. Le procédé de traitement du bois de réglisse comporte en effet une séparation de l'acide glycyrrhizique naturellement présent dans le réglisse sous forme d'un glucoside, la glycyrrhizine, par fabrication de son sel ammoniacal. Cette opération utilise industriellement de l'ammoniaque de synthèse chimique mais pourrait utiliser ce même produit obtenu naturellement par distillation de la houille. Dans ce dernier cas le glycyrrhizinate d'ammonium obtenu serait naturel et non pas de synthèse chimique, comme on voudrait l'imposer a priori. En outre, si l'on met alors cette molécule dans de l'eau, elle se dissocie pour redonner l'acide glycyrrhizique initial, forcément naturel. Par suite, si l'on suit la raisonnement de la circulaire de la DGCCRF, l'acide glycyrrhizique serait en quelque sorte naturel dans le réglisse, non naturel sous la forme de glycyrrhizinate d'ammonium dans l'air, et à nouveau naturel dans l'eau. Ce qui laisse quelque peu rêveur...

¹⁰ G.M. Benamou, *Le dernier Mitterrand*, Plon 1997, p. 52.

¹¹ Nous n'envisageons pas ici la notion de *naturel* en tant qu'elle se distingue et s'oppose au *surnaturel*.

¹² Essence : c'est l'être premièrement intelligible de la chose.

l'être. Cet être est lié à une certaine finalité (par exemple, la vache normande dont l'activité tend à produire du lait). La nature de l'être détermine donc sa finalité (la vache laitière, même normande, ne produit pas d'hydromel) et les moyens mis en oeuvre pour atteindre celle-ci (brouter de l'herbe plutôt que butiner les fleurs). Ce qui s'oppose à cette orientation de nature est réputé "violent".¹³

On voit donc apparaître une notion fondamentale, celle de **détermination** à agir de telle ou telle façon, en vertu de l'essence de la chose (ou de sa finalité). Si donc on met en avant cette idée de détermination, on opposera ce qui est naturel ou déterminé nécessairement, soit à ce qui est violent, soit à ce qui relève de l'activité libre.

Ainsi la vache déjà citée donne par nature du lait, les abeilles du miel. Si on obligeait les pommiers à générer des poires ou s'ils produisaient librement tantôt des pommes, des fraises ou des bananes, ce ne serait pas ...naturel.¹⁴

En ce qui concerne le dernier sens cité ci-dessus (ce qui relève de l'activité libre), naturel s'oppose alors à rationnel car l'homme doué de liberté est le seul à être doté d'une activité rationnelle.

Examinons plus avant ces deux concepts :

2.2 Naturel opposé à "ce qui relève de l'activité libre"

L'élevage traditionnel est déjà une intervention, mesurée certes, de l'activité libre de l'homme sur le comportement des animaux.¹⁵ De même la culture ancestrale.

Tout ceci reste naturel parce qu'en agissant par des moyens proportionnés à la fin, par les causes secondes¹⁶, cet artisanat reste

¹³ Roger Verneaux, *Philosophie de l'homme*, éd Beauchesne 1985, p.194.

¹⁴ Epître de saint Jacques 3,12

¹⁵ Louis Dupont, *Méditations*, Desclée 1932, T 6, p 220 : "L'homme constitué maître des animaux."

¹⁶ Ibid.

compatible avec la finalité des végétaux et des animaux, conforme à leur essence.¹⁷

Mais lorsque la société industrielle s'en mêle, il y a rupture avec le naturel; le cannibalisme¹⁸ par exemple, génère une maladie émergente, l'encéphalopathie bovine dite maladie de la vache "folle", car on s'est écarté manifestement des lois de la Création.

Nous ne prôtons pas ici un nouveau Rousseauisme qui soutiendrait que seul la forêt vierge ou l'animal sauvage sont vraiment parfaits. S'il en était ainsi les champignons vénéneux feraient partie de ce "naturel", et il conviendrait alors de s'en méfier tout particulièrement.

2.3 Naturel opposé à "ce qui relève du rationnel"

La deuxième notion liée au mot naturel a été évoquée ci-dessus : ce qui s'oppose à l'orientation de nature est réputé violent. A titre d'exemple de ce type de comportement violent, l'introduction en France de la myxomatose pour éviter la prolifération des lapins.

Par suite, ce qui est non-violent serait naturel. Dans ce contexte, l'homme **rationnel**, équilibré, chez qui intelligence et volonté sont correctement ordonnées à ses fins ultimes¹⁹ serait donc l'archétype de la naturalité. Ce qui est rationnel serait donc naturel.

Mais il importe ici de garder aux mots violent et non-violent leur sens philosophique,²⁰ qui reste sans grand rapport avec l'usage qu'en fait actuellement l'homme de la rue.

¹⁷ Dans les matières premières aromatiques, le bon exemple est celui de l'obtention de la gamma - Décalactone naturelle (note pêche) en transformant l'huile de ricin par les enzymes de certaines levures (procédé naturel décrit ci-dessus)

¹⁸ Dans la nature les bovidés n'agissent pas toujours en herbivores stricts; ils peuvent parfois dévorer quelques petits mammifères. Nous mettons en cause ici le cannibalisme et non pas le seul fait d'ingérer des protéines animales.

¹⁹ Sous l'éclairage de la grâce.

²⁰ Nous utilisons ici les termes techniques de la philosophie réaliste. Après le discrédit jeté sur la philosophie par l'Éducation Nationale, peut-on dire qu'une philosophie est ou non réaliste ? Une économie qui aurait prédit la crise asiatique de 1997 serait une économie réaliste. Au même titre une philosophie qui aurait pu prévoir les quatre vingt cinq millions de morts provoqués par l'idéologie du

Or les sciences et techniques sont assurément rationnelles, la chimie et le génie génétique par exemple. Nous avons donc l'impression de contredire ici nos constatations précédentes. Ce qui n'est pas si sûr. Car l'usage des sciences doit être guidé chez l'homme par une qualité de l'intelligence nommée *prudence*.

La prudence, en philosophie réaliste, est *l'art de bien vivre* car elle discerne et applique les moyens de parvenir à nos finalités humaines.

Lorsque la chimie du pétrole²¹ forge des substances aromatisantes à base de carbone fossile, lorsqu'elle propose des mélanges de molécules aromatiques comportant plusieurs isomères (optiques²² ou isotopiques) peu présents dans l'alimentation traditionnelle, l'homme moderne agit-il vraiment avec prudence ?

Lorsque le génie génétique développe de multiples organismes génétiquement modifiés (OGM²³), susceptibles d'intervenir dans la biosynthèse des matières premières aromatiques, l'homme moderne agit-il prudemment ?... Ces nouveaux usages fréquemment répandus maintenant dans l'industrie sont-ils vraiment naturels ?

communisme serait sûrement une philosophie réaliste (Cf. *Le livre noir du communisme*, S. Courtois, éd Laffont, 1997).

Mais précisément cette philosophie-ci existe et les textes prémonitoires aussi (par exemple : "*les théories modernes sur le pouvoir politique ont déjà causé de grands maux, et il est à craindre que ces maux, dans l'avenir, n'aillent jusqu'aux pires extrémités...*" in Diuturnum illud le 29 06 1881, cité par Jean Ousset, *Le marxisme léninisme*, 1960, p.237). Les autres "philosophies" seront donc réputées utopistes et, par suite, complices des génocides. Leurs gourous seraient bien venus d'en faire repentance au lieu de persister dans un enseignement fallacieux, dans les médias.

²¹ Le pétrole est un produit naturel mais son ingestion, c'est le moins qu'on puisse en dire, n'est pas traditionnelle.

²² Le rôle de certains isomères optiques sur l'organisme est préoccupant. On se reportera utilement à l'étude de A-C Macherey et JC Lhuguenot sur le 2-phényl propionique acid. Il s'agit d'une matière première aromatique portée sur le Répertoire, n° CE 10164, n° CAS 492-37-5; ce Répertoire a été créé à la suite d'une décision de la Commission du 23 02 99 portant adoption d'un "Répertoire des substances aromatisantes utilisées dans ou sur les aliments" (Cf *Annales des falsifications* n°884, janvier 1990).

²³ OGM : un organisme est dit transgénique lorsqu'un de ses gènes a été acquis par des techniques de biologie moléculaire et non par des voies **naturelles** (par voie de naissance). Le gène acquis de la sorte peut provenir d'un animal, d'un végétal, d'un micro organisme ou d'un virus. Les organismes microbiens ont été les premiers OGM mis au point, par exemple pour la biosynthèse d'insuline humaine.

3° En guise de conclusion

- A la question de l'homme pratique "Que peut-on faire à court terme pour porter remède à ces incertitudes alimentaires ?" la réponse est malheureusement : "rien, on ne peut rien faire à très court terme". En effet se précipiter dans les grandes surfaces pour ne plus acheter que les seuls aliments mentionnant l'emploi d'arômes naturels entraînerait fort probablement, si le phénomène prenait de l'ampleur, une situation "à l'américaine". Tous les arômes deviendraient rapidement "naturels" comme sur le marché US²⁴. Et nous avons vu supra ce qu'il fallait penser de ce faux naturel.

- Pourquoi donc ne peut-on trouver une solution rapide, même de type familial, à ce problème ?

Parce que le désordre est *in fine* politique : comme nous venons de le voir la guerre économique fait rage²⁵.

Mais la racine du mal ne réside pas dans ce fait; elle vient de ce que l'Etat a abandonné le pouvoir au "libéralisme"²⁶ et à la grande distribution, soumettant ainsi le Politique à l'Economique.

²⁴ Encore faudrait-il évoquer les fréquentes fraudes très actuelles sur les arômes naturels, en particulier sur les arômes "naturels" vanille, dont les laboratoires spécialisés se font l'écho périodiquement. (Cf. *Annales des falsifications* n°938, janvier 1997, p. 9.)

²⁵ Et, pour qui sait lire, F. Mitterrand n'est pas le seul à s'être expliqué sur ce fait : Aymeri de Montesquiou : *Les Etats-Unis ont déclenché une opération de guerre économique dans laquelle nous ne sommes plus des alliés mais des cibles*, in Figaro du 24 03 97.

Pierre-Antoine Delhommiais : *L'impérialisme monétaire américain*, in Le Monde du 22 04 97.

Philippe Lemaître : *L'Europe face à la loi commerciale américaine*, in Le Monde du 16 10 97.

Martine Laronche : *L'unilatéralisme américain en question*, in Le Monde du 21 10 97.

Michel Massenet : "...ce conflit entièrement nouveau qu'il nous faut soutenir", in Figaro du 12 08 97.

Michael Loriaux : *Les deux phases de l'hégémonie financière des Etats-Unis*, in Le Monde du 10 02 98

Erik Izraelewicz : *La crise asiatique, un complot américain ?* in Le Monde du 13 02 98

²⁶ Le libéralisme a bon dos. Il faudrait plutôt écrire : aux mondialomarxistes

Par voie de conséquence le but du Politique, qui est le bien commun temporel, n'est plus poursuivi. Or, s'il est vrai qu' "à mal individuel, remède individuel", il faut tenir qu' "*à mal politique, remède politique*"²⁷. Il n'y a pas de solution individuelle véritable à un grave désordre politique.

- Il faut donc retourner aux préceptes de la loi naturelle, lesquels n'ignorent pas le domaine de l'alimentation humaine²⁸. Ces préceptes sont accessibles à la raison naturelle mais cette possibilité théorique de la raison implique un travail philosophique ardu, car tout le monde n'est pas saint Thomas d'Aquin. Et dans le cas qui nous préoccupe un effort de réflexion de la philosophie thomiste sur les progrès récents de la science alimentaire sera donc nécessaire. A partir de cette connaissance, le législateur pourra ensuite traduire cette démarche dans le droit positif français.

- Relisons ensemble le Docteur commun qui explique dans le "*De regimine principum*"²⁹ :

"Or pour qu'un homme vive conformément à l'honnêteté naturelle, deux conditions sont requises". L'une des deux est secondaire, et comme instrumentale : c'est la suffisance des biens corporels dont l'usage est nécessaire à la pratique de la vertu."

"Pour la bonne santé du corps, il faut des aliments convenables;..."

"En effet, la santé corporelle de l'homme dépend surtout des aliments dont il fait le plus fréquent usage."

*

*

*

²⁷ Jean Ousset, *Fondements de la cité*, 1963 p.148.

²⁸ Pour ne citer qu'un auteur : saint Thomas, au tout début du *De regimine principum*, souligne que l'homme accède par la raison aux biens que les animaux possèdent par nature, entre autres **la nourriture**, le vêtement et les moyens de défense. Par suite l'homme est un être social et politique.

²⁹ Saint Thomas d'Aquin: *De Regimine Principum. Du gouvernement royal*, éd. Gazette française 1926 pp 119, 136 & 137; également : *Petite somme politique*, éd Téqui 1997, pp. 102, 109 & 110.

La vie et l'œuvre du Dr Berczelleret le soja alimentaire(1^{ère} Partie)¹ Francis Arnould²

Présentation : A l'heure où le soja transgénique risque de devenir seul disponible, il a paru utile de rappeler comment cette aventure contemporaine du soja fut entreprise par le Dr Berczeller. On découvre ainsi que des avancées alimentaires majeures sont encore possibles (et la question n'est pas sans incidence sur le dossier de la natalité), en qualité comme en quantité. On voit aussi sur cet exemple frappant, combien l'esprit inventif et l'esprit de lucre peuvent diverger.

I. Introduction

Le docteur Laszlo Berczeller, bio-chimiste et médecin hongrois d'origine juive, est né à Budapest vers 1885 et mort à la Maison de Santé Nationale de Saint-Maurice, près de Paris en 1955.

En 1922, il découvrit les procédés de traitement physico-chimique du Haricot de Soja, qui permirent l'introduction de cette légumineuse, très riche en excellentes protéines, dans l'alimentation occidentale et mondiale.

Il a consacré toute sa carrière à cette vaste question, et doit être considéré comme l'un des principaux fondateurs scientifiques - peut-être le principal - de l'industrie du soja alimentaire.

Cette industrie est maintenant très importante, aux Etats-Unis surtout. Elle traite des millions de tonnes chaque année.

Le Dr Berczeller fut aussi un pionnier dans l'étude statistique et quantitative de l'économie alimentaire et agricole des divers pays. Il a voulu traiter scientifiquement et dans toute son ampleur la vaste question de la sous-alimentation azotée dans le monde.

Nos relations avec le Dr Berczeller

¹ Repris de la *Revue d'Histoire de la Médecine Hébraïque* (13^{ème} année, n°4, déc. 1960, pp. 153-168).

² Ingénieur des Ponts et Chaussées, F. Arnould avait travaillé en 1939 avec le Dr Berczeller à l'introduction de la culture du soja dans la région de Toulouse et dans l'armée.

En 1932 le Dr Berczeller nous avait demandé de présenter ses travaux aux organismes scientifiques français. Un de ses principaux buts pratiques, en développant l'alimentation au soja, était l'introduction de 5 % de farine de soja dans le pain de l'Armée.

Depuis cette époque nous sommes restés en relations amicales avec le Dr Berczeller. En 1939-40 nous avons étudié avec lui les questions du soja, pour le CNRS et l'Intendance Militaire. Puis nous avons repris ces questions en 1945.

Nous n'avons connu qu'une partie de l'activité du Dr Berczeller, surtout celle relative à la France.

Nous ne pouvons donc donner ici qu'une vue incomplète sur ses travaux et sur sa vie. Mais un des buts de la présente note serait justement d'aider à réunir des documents et des souvenirs de ceux qui l'ont connu dans d'autres circonstances pour tracer ensuite une biographie complète.

Ses difficultés

Le Dr Berczeller a rencontré beaucoup de difficultés humaines dans son action pour le développement du soja alimentaire.

Il a dû soutenir des luttes très sévères pour ses brevets, triomphant, avant 1934, en Europe Centrale et en Allemagne. Mais il a perdu des procès en Grande-Bretagne, en Hollande et aux Etats-Unis. Alors son nom et ses titres scientifiques ont été pratiquement étouffés par des adversaires industriels devenus très puissants.

Il est mort en 1955, complètement méconnu³. Décrire son œuvre, son action et sa vie serait un acte de justice que lui doit l'Histoire des Sciences et de la Médecine.

Sa sépulture

³ Ndlr. A notre connaissance Berczeller reste toujours aussi méconnu. *The Timetables of Science* d'Alexandre Hellems et Bryan Bunch (Simon & Schuster), très fouillé (10.000 découvertes), ne mentionne même pas son nom, ni le récent dictionnaire Larousse : *Inventeurs et Scientifiques* qui donne pourtant la biographie de 4000 hommes de science.

Le Dr Berczeller a reçu une sépulture provisoire au cimetière de Saint-Maurice, près de Paris.

Elle avait pour date limite le 17 novembre 1960. La commune de Saint-Maurice a bien voulu prolonger cette période.

Mais nous voudrions lui faire donner une sépulture décente et stable par une souscription internationale.

La présente note serait un premier jalon dans ce sens - et un appel à tous ceux qui s'intéressent à cet épisode de la lutte contre la faim dans le monde.

Divisions de cette note.

Dans une première partie nous rappellerons d'une manière sommaire comment se présente techniquement la question du soja alimentaire, et quels ont été les travaux et les résultats du docteur Berczeller.

Dans une deuxième partie nous montrerons l'importance et la signification de ces progrès techniques dans la grande question de l'alimentation mondiale et des pays "sous-développés". Nous traçons en quelques lignes les projets de Berczeller dans ce domaine.

Dans une troisième partie nous retraçons la vie du docteur Berczeller, d'après ce que nous en savons. Elle est forcément très incomplète.

Dans la quatrième partie nous essayerons de mettre en relief ce qui nous semble avoir été les traits généraux de sa personnalité intellectuelle et scientifique.

II. Le soja alimentaire

La composition du soja

Le haricot de soja, très riche en protéines excellentes et très bon marché, présente un intérêt exceptionnel pour l'alimentation azotée des grandes masses humaines et aussi des animaux d'élevage. Il semble bien être une des clefs de la question de l'alimentation mondiale des pays "sous-développés" et du "tiers monde".

Nous rappelons rapidement ici les renseignements simplifiés sur sa **composition quantitative** :

Protéines	40 %	
Matière grasses	20 %	
Sucres	12 %	
Cellulose	13 %	
Pouvoir calorifique =	4700	cal.
	au kg	
Lécitine	3 %	
Sels minéraux	3 %	
Eau	9 %	

**Substances
secondaires :**

Vitamine A
Vitamine B et B2

Vitamine D
Vitamine antipellagreuse PP
La vitamine C semble manquer
Le soja contient des pré-hormones (stigma-stérol)
Diastases amylolytiques
Uréase

Absence presque complète d'amidon
Absence de purine
Léger effet laxatif
Action basique avantageuse pour la flore intestinale

La protéine principale du soja, la Glycine, est **équivalente à celle des viandes** – mais manque un peu de méthionine.

Agronomie

Le soja est une légumineuse facile à cultiver – son aire de culture correspond sensiblement à celle du Maïs. On a pu le faire pousser à Cambridge (Grande-Bretagne).

Il existe de très nombreuses variétés de soja – de hauteurs et précocités différentes – donnant des grains de couleurs variées.

C'est une plante de grande culture. C'est aussi une plante fourragère utilisée ainsi aux Etats-Unis sur des millions d'hectares.

Difficultés de l'alimentation au soja

Les Chinois cultivent et utilisent le soja depuis très longtemps (cinq mille ans peut-être), mais ils lui font subir des préparations culinaires spéciales - très "chinoises" dirons-nous -qu'on ne pourrait pas faire admettre dans d'autres pays. Ces préparations sont indispensables pour surmonter des difficultés très particulières de l'alimentation au soja :

- Le soja non traité est légèrement toxique et se rend alors nocif à la longue. La question est encore très mal connue en France, ou même niée parfois. Mais elle semble bien réelle. Elle a été la cause principale des échecs nombreux de l'alimentation au soja en Europe, par exemple dans l'armée anglaise en 1917⁴.
- Le soja non traité présente une saveur et un goût particuliers, pas très accentués, mais suffisants pour rebuter les consommateurs d'Europe, d'Amérique et aussi d'Afrique.
- Le soja est indigeste s'il n'est pas cuit convenablement. Les diverses variétés sont plus ou moins digestibles.

La cuisson et le traitement par la chaleur modérée améliorent les protéines du soja à ce point de vue.

Les graines du soja contiennent des acides non saturés (à liaisons éthyléniques) qui s'oxydent et rancissent. Les farines de soja non traitées deviennent rapidement amères.

On peut extraire industriellement l'huile de soja. Il reste un "tourteau" de soja très riche en protéines. Mais l'extraction de l'huile enlève aussi les matières secondaires précieuses : vitamines – lécithine – phosphatides – amylases et autres diastases, etc. C'est alors une solution imparfaite.

⁴ Ndlr. Le soja simplement séché peut être introduit, mais à petites doses, dans l'alimentation des bovins.

Le procédé Berczeller.

En 1922, Berczeller trouva un procédé physico-chimique de traitement du soja, basé sur l'action de la vapeur d'eau et de la température, qui résout d'un seul coup toutes ces difficultés : toxicité, goût et saveur, digestibilité, stabilité, etc.

Il perfectionna ce procédé durant les années suivantes, jusqu'en 1936. Nous avons une liste de 11 brevets de Berczeller, relatifs à cette question. Elle est incomplète.

D'autres biochimistes ont suivi la même voie, mais il était resté à la tête de ce grand progrès jusqu'à la deuxième guerre.

Lassé par des stériles luttes de brevets, il n'a pas publié ses derniers perfectionnements et les a gardés secrets.

Les questions techniques connexes

Berczeller produisait son soja ainsi traité sous la forme d'une "farine stabilisée et désamérisée" ou "farine de Berczeller".

Il a étudié et résolu les nombreux problèmes connexes de cette production :

Technique meunière spéciale – essais de nutrition – études sur la psychologie expérimentale du goût – utilisation des sous-produits – utilisations non alimentaires des protéines du soja (pour les colles en particulier), etc...

Il a monté des usines pour la production de cette farine en Hongrie, en Allemagne, en Hollande, en Grande-Bretagne, etc..

Intérêt médical

La composition du soja fait aussitôt comprendre son intérêt général pour l'alimentation azotée normale. Mais en y regardant de plus près et en considérant l'expérience clinique déjà accumulée, on peut montrer des applications médicales spéciales et diverses du soja :

- Le soja et le lait de soja sont utilisables dans l'alimentation des nourrissons et particulièrement précieux dans des cas d'intolérance au lait ; le soja est un aliment de croissance remarquable pour les jeunes enfants (et aussi pour les jeunes animaux, les porcs à l'engrais par exemple).

- Le soja est utilisable par les diabétiques.
- Les individus sous-alimentés, comme les déportés, sont remis rapidement par le soja. Le professeur Gounelle du Val-de-Grâce, avait montré en 1944, que 1 kg de soja augmente le poids d'un homme très "sous-alimenté" de 1 kg environ.
- Le soja est un aliment de choix pour les tuberculeux, etc..

Ces avantages médicaux étaient plus ou moins connus ou prévus depuis longtemps. Mais à cause des difficultés de l'alimentation au soja ordinaire, il n'ont pu être bien étudiés que depuis la production de la farine de Berczeller.

Le "Kwashiorkor", nom moderne pour les symptômes ou syndromes de la sous-alimentation dans les pays chauds, a pour médicament direct et complet le soja. Berczeller avait bien vu toute la question dès 1932, peut-être même avant.

La cuisine

Pour que le soja soit utilisé en grand et rapidement, il faut qu'il puisse entrer directement dans les aliments usuels.

Berczeller avait étudié méthodiquement la cuisine au soja pour l'Europe. Avec des spécialistes, il avait indiqué des recettes pour de très nombreux mets et plats.

La plupart de ces recettes pouvaient entrer dans des produits alimentaires industriels :

Pain – biscuits – macaronis – chocolat – pâtisseries – friandises – charcuterie – soupes – sauces – moutarde, etc...

Son organisme de vente à Berlin "Edel Soja" (Le Noble Soja) fournissait de tels produits dès 1932 ou avant. Leur excellente qualité avait été reconnue par tous.

L'industrie alimentaire américaine en fournit de grandes quantités, surtout depuis la deuxième guerre mondiale.

Avantages pratiques

La composition du soja, puis la pratique de la production et de l'utilisation de la farine de Berczeller, montrent des avantages pratiques très importants :

- stabilité ou effet stabilisant (sur le pain au soja, par exemple).
- légèreté et facilité de transport (le soja contient très peu d'eau).
- multiplicité des emplois dans les mets les plus variés.

Ces avantages pratiques ont fait utiliser le soja dans des circonstances spéciales, dans les vivres de guerre (dans ceux des parachutistes allemands par exemple), dans les vivres de secours, dans l'alimentation des réfugiés, etc...

III. Les grandes questions et les projets

Le problème mondial de l'alimentation azotée.

Devant ces possibilités du soja et les travaux de Berczeller pour sa "farine de soja complète et stabilisée", nous rappellerons très succinctement les grands traits du problème mondial de l'alimentation azotée.

L'Allemagne par le fait de son climat, de ses productions agricoles normales (pommes de terre, betteraves, céréales, etc), des conditions de son commerce extérieur, etc., connaît un grave déficit chronique d'aliments azotés. Elle manque aussi de matières grasses.

Ces déséquilibres alimentaires fondamentaux peuvent être corrigés, en grande partie, par le soja. Elle en a importé jusqu'à un million de tonnes par an avant guerre. Ce tonnage a été traité par le procédé Berczeller. Ce fut un triomphe.

La Russie a eu de graves famines vers 1926, puis à d'autres reprises encore. Elle s'est tournée vers le soja ; elle en a cultivé sur de grandes étendues.

Le Dr Berczeller est allé en Russie vers 1927 pour créer l'industrie moderne du soja dans ces régions.

Dans tout le bassin de la Méditerranée, les produits laitiers sont relativement rares et chers. Le soja qui pourrait être cultivé facilement dans ces pays, serait très utile⁵.

⁵ Ndlr. L'Italie cultive aujourd'hui le soja "en dérobé" après la moisson des céréales, ce qui permet de produire deux récoltes par an (avantage économique) et de maintenir une couverture du sol en été (avantage agronomique).

Dans l'Orient musulman et l'Afrique du Nord, la sous-alimentation est chronique et parfois grave.

La culture du soja et l'industrie alimentaire du soja seraient une solution à ces difficultés.

Toute l'Afrique Noire souffre de sous-alimentation azotée même lorsque l'alimentation hydro-carbonée est suffisante. Le soja alimentaire serait un bienfait pour tout ce continent.

L'Inde vit sous la menace constante de la famine. Son alimentation azotée est très insuffisante. Le soja alimentaire serait aussi un bienfait essentiel pour cette énorme masse humaine. En 1936 le Maharadjah de Baroda avait bien compris la question et avait fait publier un livre sur le soja par des médecins indiens. Mais ils ignoraient les progrès décisifs de Berczeller. Ce dernier pensait, dès 1932, que l'alimentation du soja dans les Indes serait son plus grand but humain.

En Chine les procédés modernes de Berczeller apporteraient de grandes améliorations dans l'alimentation au soja traditionnelle.

En Amérique du Sud de vastes régions sont sous-alimentées, au Brésil par exemple, et manquent surtout de nourritures azotées. Là encore le soja alimentaire moderne serait précieux⁶.

Etudes statistiques et économétriques.

Bien avant 1932 le Dr Berczeller avait bien vu cette énorme question mondiale de l'alimentation azotée et aussi celle de la sous-alimentation générale.

Il avait entrepris de l'étudier scientifiquement. Il voyageait beaucoup pour réunir des renseignements et des statistiques sur ce sujet. Il s'intéressait aux méthodes économétriques modernes. En 1932 il apprécia nos études d'économétrie générale, qui furent l'origine et la base de nos relations.

A cette époque le Dr Berczeller nous expliqua l'équilibre général ou le déséquilibre de l'agriculture et de l'alimentation allemande par des considérations quantitatives très justes et bien supérieures à d'autres études ultérieures sur les mêmes sujets.

Il fut ainsi un précurseur de l'économétrie agricole et alimentaire.

⁶Ndlr. De fait le sud du Brésil et l'Argentine sont devenus aujourd'hui le plus grand bassin de production du soja (après les Etats-Unis).

Laboratoire International pour la nutrition

Le Dr Berczeller s'intéressait beaucoup aux Organisations internationales.

Il prévoyait la nécessité d'un organisme ou d'un laboratoire international pour l'étude de la nutrition et de l'alimentation. Dès 1932, il nous disait qu'il voudrait donner sa fortune – qui était grande – à un tel organisme.

Ses idées et ses buts concordaient parfaitement avec ceux des organismes existants – l'Institut International pour l'Alimentation et l'Agriculture avant 1939 – puis la "Food and Agricultural Organisation" après la guerre. Ce sont des circonstances particulières – et peut-être des influences occultes – qui empêchèrent le développement de son œuvre dans ces cadres normaux.

Les aliments azotés nouveaux.

L'objectivité nous oblige à dire qu'on peut envisager d'autres aliments azotés et économiques pour jouer un rôle analogue à celui du soja. On étudie ainsi :

- des levures qui pourraient être nourries elles-mêmes par des déchets et substances agricoles diverses.
- d'autres micro-organismes comme les chlorelles et des algues diverses, riches en protéines.
- des synthèses d'acides-amino ou même de polypeptides atteignant le stade industriel, etc...

Les réalisations pratiques et en grand sont encore lointaines, alors que le soja est "actuel". Mais ces études et recherches nouvelles ont certainement un grand intérêt futur.

Nous croyons qu'elles auraient trouvé leur place naturelle et logique dans les projets d'organisations et d'études de Berczeller.

(Suite et fin au prochain numéro)

***La finalité dans le vivant dénote une
intelligence (2^{ème} Partie)
Marcel François***

Résumé : Subjugués par la biologie moléculaire, nous finissons par croire que l'être vivant se résume à son ADN. C'est confondre le speaker avec l'onde radio, le messenger avec son véhicule : illusion matérialiste que l'impossibilité de synthétiser des molécules identiques aux molécules vivantes devrait pourtant dissiper. De plus les êtres vivants modifient leur milieu ; ils transforment les éléments pour compenser les carences de l'environnement, comme le montrent de nombreuses plantes. Peut-on imaginer une meilleure preuve de la finalité à l'œuvre dans toute activité vivante ?

L'énergie vitale organisée en forces spirituelles.

C'est bien l'énergie organisée en forces spirituelles qui détermine et gouverne le monde, et cette énergie proprement vitale détermine et gouverne les automatismes de la vie végétative et de la vie psychique instinctive, là où la libre volonté humaine ne s'oppose pas à sa manifestation.

Cette énergie qualitativement supérieure télécommande l'être vivant, elle lui impose sa finalité, elle organise les éléments hétérogènes qui le constituent, elle les anime et lui communique ses pouvoirs. Elle est la cause de l'indestructible unité fondamentale que présente tout être vivant dont les éléments, aussi variés qu'ils nous paraissent, sont cependant ordonnés entre eux de façon à ne faire qu'un seul principe d'opération.

Les éléments matériels qui transportent les informations sont les macro-molécules codées ou les messagers chimiques, mais l'information elle-même ne peut être de nature chimique : ce serait confondre le conducteur avec son véhicule.

En réalité l'être vivant, grâce à son mécanisme physiologique d'excitabilité sélective, se comporte comme un poste radio, et, comme pour la radio, nous ne devons pas confondre le speaker avec les ondes électro-magnétiques qui véhiculent ses paroles !

Par ses fabrications, l'homme singe la vie.

L'homme peut singer la vie, avec les réalisations de sa cybernétique, comme il peut singer les éléments du créé, d'une façon souvent fort troublante ; mais il ne peut jamais l'égaliser. Il peut également essayer de remplacer les processus naturels, grâce au développement de sa technique, mais là encore sans pouvoir les égaliser.

Le succès immédiat semble prouver qu'il y a réussi, mais souvent bien plus tard on s'aperçoit des dommages, quelquefois irréparables, causés envers le milieu : pensons à la fertilisation par les engrais chimiques, par exemple.

En aucun cas l'homme ne pourra atteindre par sa technique la perfection originelle.

Différences essentielles entre le créé et le fabriqué.

Il y a une différence constitutive entre les éléments du créé et ceux que l'homme arrive à synthétiser. C'est ce que n'ont pas vu les adversaires du vitalisme ni les vitalistes eux-mêmes.

En effet, aucun élément du créé n'est uniquement corporel ; la composition d'un élément naturel est ternaire, comme l'univers lui-même, et comme l'homme obligatoirement.

Étant donné l'indétermination spatiale des éléments qualitativement supérieurs à la matière corporelle, l'homme ne peut en effectuer la synthèse, de telle sorte qu'avec les produits synthétisés, nous n'obtenons que des supports. Ces substances sont donc nécessairement inférieures aux éléments du créé. Ce qui est vérifié par l'observation.

Par exemple les antibiotiques synthétisés par l'être vivant, ou encore les enzymes, disparaissent après avoir effectué leur mission spécifique de destruction ou de dégradation.

En revanche, les antibiotiques fabriqués par l'homme tuent les bons éléments comme les mauvais, sinon ils ne pourraient pas détruire les organismes indésirables. D'autre part, leur action persiste longtemps. Nous en avons fait l'expérience : quatre années après, ils gardaient encore leur pouvoir antibiotique.

En ce qui concerne les vitamines, l'homme singe la nature en présentant sous le nom de "vitamines" des substances présentant des effets vitaminiques.

Par exemple, on sait que les effets de la vitamine D sont reproduits artificiellement par des substances lipoides (H. Ch. Geffroy).

Si la chlorophylle des chimistes est bien verte, elle ne peut être employée que comme désodorisant, car elle est incapable de fixer l'énergie lumineuse et de produire des hydrates de carbone ; autrement dit, elle est incapable de transformer l'énergie lumineuse en matière.

Les propriétés et les pouvoirs des substances vivantes sont l'effet d'une énergie vitale, intellectuelle.

L'activité vitale est caractérisée par la présence de ferments endocellulaires qui président aux multiples réactions bio-chimiques de la substance vivante, et ces ferments ou enzymes ne doivent leur extraordinaire pouvoir qu'à l'énergie intellectuelle qui les anime.

Ces enzymes, sans lesquels la vie serait impossible, peuvent dégrader les substances étrangères à la cellule et, chose remarquable, sans en attaquer les constituants. C'est ainsi que la pepsine n'attaque pas la muqueuse qui la produit.

Les enzymes reconnaissent donc les structures qui sont propres à leur espèce, et celles qui leur sont étrangères. Cette manifestation intelligente de leur activité est la signature de l'énergie proprement vitale, intellectuelle, qui détermine et télécommande les éléments de l'organisme vivant. Sans une telle activité, les molécules réduites à elle mêmes seraient incapables d'avoir un tel pouvoir de connaissance.

Outre cette faculté de dégradation de substances étrangères en vue d'une fin, ces enzymes sont capables de synthétiser et de transformer des substances, selon les besoins spécifiques de l'être vivant.

Sarothamnus vulgaris – le genêt à balai – est une plante qui pousse le plus souvent sur des sols siliceux dépourvus de calcaire et, chose étonnante, il est particulièrement riche en chaux (Ca O), concentrée dans ses tiges et ses feuilles à raison de 25 %.

De plus, ses racines sécrètent de la chaux qui se dispose en cercles concentriques sur son écorce, de telle sorte que ces plantes apportent du calcaire aux sols qui en sont dépourvus.

Ce n'est d'ailleurs pas un cas unique, les Pâquerettes également apportent au sol du calcaire, de même la Bourse à Pasteur (*Capsella bursa-pasteuris*).

Le professeur Barranger a montré que des plantes étaient capables d'obtenir du potassium au détriment de leur calcium.

Le stockage et l'accumulation des substances -toxiques ou non- et leur effet à retardement.

Les organismes vivants ont la faculté de stocker les substances indésirables dans certains de leurs tissus et de les accumuler, provoquant des accidents mortels pour ceux qui s'en nourrissent.

Ils ont aussi la possibilité de les incorporer à leur structure, introduisant alors des mutations, toutes régressives.

Le mercure fut concentré dans les chaînes trophiques marines au Japon, en 1972, de telle sorte que le taux atteignit chez les poissons 500.000 fois la concentration dans l'eau de mer, ce qui détermina la mort de plus de 110 personnes et de nombreuses invalidités chez ceux qui s'en nourrissaient (François Ramade).

Il en va de même chez les plantes : le Cresson, par exemple, stocke et concentre les antibiotiques. Les Epinards stockent et concentrent les nitrates lorsque ces légumes sont cultivés industriellement, de telle sorte que leur consommation présente de sérieux risques d'intoxication due à la destruction de l'hémoglobine du sang par les nitrites.

Outre cette action toxique, le pouvoir des organismes vivants de stocker et de concentrer les substances prélevées dans leur milieu, présente aussi des fonctions bénéfiques.

Voici une liste de végétaux dont on connaît la teneur en éléments minéraux.

Les plantes sauvages et leur teneur en matières minérales.

La Renoncule apporte du calcium et du potassium.

L'Oseille sauvage, du phosphore et du potassium.

Le Tussilage du calcium, du cuivre, du fer, du magnésium, du potassium et du soufre.

La Vesce apporte du cobalt, du cuivre, du fer, du phosphore et du potassium.

La Bourse à Pasteur apporte du calcium.

Le Mouron des oiseaux apporte du cuivre, du fer, du potassium et du manganèse.

La grande Consoude apporte du calcium, de l'azote et du potassium.

La Centaurée du calcium, du cuivre et du fer, ainsi que du potassium.

Les Pâquerettes apportent du calcium, du cuivre et du fer.

Le Senneçon, du fer.

Le Plantain apporte du calcium, du cuivre, du fer, du potassium.

La Prêle apporte du calcium, du cobalt, du fer, du magnésium, ou de la silice.

Le Chardon du cuivre et du potassium.

L'Ortie piquante apporte du calcium, du cuivre, du fer, de l'azote et du potassium.

L'Euphorbe apporte du bore.

La Valériane est très riche en silice.

L'Achillée millefeuille est riche en potasse, en chaux et en silice.

La Camomille est riche en toutes sortes de sels, surtout en potasse et en chaux et soufre.

Les Opuntias renferment beaucoup de calcaire, certaines espèces jusqu'à 80 %.

Cette faculté qu'ont les plantes sauvages en particulier, de stocker des substances minérales et de les accumuler dans leurs tissus, doit être utilisée pour la formation des composts.

On voit ainsi l'importance de toutes ces plantes adventices qu'on appelait par méprise "mauvaises herbes". Est-il une meilleure démonstration de la finalité à l'œuvre dans le vivant ?

HISTOIRE

*"Si l'homme est libre de choisir ses idées,
il n'est pas libre d'échapper aux conséquences des idées qu'il a choisies."*

(Marcel François)

Le prisonnier n°18376 au camp spécial¹

Le serviteur de Dieu Alexandre

Présentation : Historien de l'art devenu moine, le Père Arsénié (1893-1973) fut déporté à deux reprises, la seconde fois dans un camp "spécial" de 1939 à 1958, sans lien avec l'extérieur. Il avait de nombreux enfants spirituels et sa vie a pu être en partie reconstituée. Circulant sous le manteau durant la période soviétique, elle a depuis été imprimée à des centaines de milliers d'exemplaires. L'épisode suivant (qui rappelle un passage bien connu des entretiens de saint Séraphin de Sarov avec Motovilov) montre la force prodigieuse de la prière.

Au cours de l'hiver, un jeune homme est assigné au baraquement de Père Arsénié. Etudiant âgé de 23 ans, condamné à vingt ans de camp, il n'a pas l'expérience de la vie en camps parce qu'il a été expédié directement de la très stricte prison Butirki de Moscou vers ce camp spécial. Encore jeune, il ne réalise pas exactement ce qui l'attend. A peine a-t-il pénétré dans le camp de la mort qu'il rencontre les "criminels".

Ses habits sont encore convenables parce qu'il n'est en prison que depuis quelques mois. Les criminels, conduits par Ivan le Brun, décident de s'emparer des vêtements du jeune homme. Chacun se rend compte que ce garçon va bientôt se retrouver nu, mais personne ne peut faire quoi que ce soit à ce sujet. Sarikov lui-même n'ose pas intervenir ! La loi du camp stipule que quiconque interfère sera massacré.

Les anciens du camp savent très bien qu'une fois que les criminels ont décidé de jouer pour vos haillons, résister signifie votre fin imminente.

Ivan le Brun a gagné tous les vêtements du jeune homme. Ivan s'approche de lui et lui dit : "*Enlève tout, mon ami !*". Les choses tournent à l'aigre-doux. Le jeune homme, prénommé Alexis, pense que le pari est pour le plaisir. Il refuse d'ôter ses vêtements. Ivan le Brun décide alors d'en faire un spectacle. Commencant par se moquer avec gentillesse, il lui assène des coups. Alexis tente de résister, de se battre à son tour. Maintenant, l'ensemble du baraquement sait qu'il sera battu à mort. Chacun est assis et observe Ivan portant de violents coups sur Alexis.

Il saigne de la bouche du visage. Il vacille. Certains criminels l'invitent ironiquement à se battre.

¹ Ndlr. Véritable institution dans les camps soviétiques, les "criminels" (ougolovniki) sont des prisonniers de "droits commun", par opposition aux prisonniers "politiques". L'Administration ferme les yeux sur leur exactions qui contribuent largement aux souffrances infligées par le Goulag.

Père Arsénié n'a pas vu les débuts de la scène, il empile les bûches près du poêle, à l'autre extrémité des baraquements. Soudain, il voit ce qui est en train de se passer : Ivan occupé à tuer Alexis. Alexis en est au point où il se couvre le visage avec les mains, Ivan le frappant et le lui écrasant de façon répétitive. Père Arsénié dépose alors les bûches près du poêle, se dirige calmement vers le lieu de la lutte et, sous les yeux sidérés de toute l'assistance, il saisit le bras d'Ivan le Brun. Ivan est surpris, scandalisé. Le prêtre interfère dans la bataille : il doit mourir. Ivan hait Père Arsénié. Il n'avait jamais osé le toucher par crainte du reste du baraquement, mais voilà qu'il a maintenant une véritable raison de le tuer.

Ivan s'est arrêté de frapper Alexis et dit : "*O.K. pope, c'est la fin pour vous deux. D'abord l'étudiant, et ensuite toi.*" Un couteau apparaît alors dans ses mains et il se précipite sur Alexis.

Que se passe-t-il ? Personne n'y comprend rien, mais soudain le doux et faible Père Arsénié se raidit et frappe Ivan sur le bras d'une façon tellement violente que le couteau lui tombe des mains. Ensuite il pousse Ivan en l'éloignant d'Aliocha². Ivan trébuche, tombe et son visage cogne sur le coin de son lit. Père Arsénié se dirige alors vers Alexis en lui disant : "*Aliocha, va te laver le visage, plus personne ne te touchera.*" Et ensuite, comme si rien ne s'était produit, il retourne au travail.

Chacun est pris de court. Ivan le Brun se lève. Les criminels ne disent pas un mot. Ils comprennent qu'Ivan a perdu la face devant tout le baraquement.

Avec les pieds, quelqu'un essuie discrètement le sang au sol. Le visage d'Aliocha est complètement fracassé, son oreille tordue, un œil fermé et l'autre rouge foncé. Tout le monde se tait. Ils savent que tout est fini pour eux deux, Père Arsénié et Alexis. Les criminels vont les massacrer.

Mais les choses prennent une tournure différente. Les criminels considèrent les actes de Père Arsénié comme audacieux et braves. Alors que tous craignent Ivan le Brun, Père Arsénié n'a pas hésité, bien que l'autre ait tenu un couteau. Ils respectent un homme qui ne montre pas de peur.

Ils connaissaient déjà Père Arsénié pour son amabilité et ses façon inhabituelles ; ils le respectent maintenant pour son courage. Ivan s'est retiré sur son lit et chuchote avec ses amis, mais il réalise qu'ils ne le soutiennent plus. Ils ne sont d'ailleurs pas venus aussitôt à son aide.

Le matin suivant, chacun retourne au travail. Père Arsénié s'occupe d'entretenir les poêles, les nettoyant et ramassant les cendres sur le sol. Le

² Diminutif d'Alexis

soir, les prisonniers rentrent de leur travail et soudain, avant que les baraquements ne soient verrouillés pour la nuit, le surveillant surgit avec des gardes.

"Attention !" crie-t-il. Tous les hommes sautent de leurs lits. Ils se tiennent immobiles, en rangs, tandis que le surveillant marche le long des hommes alignés. Arrivés près de Père Arsénié, il commence à lui porter des coups. Entre-temps, Alexis est traîné hors du rang par les gardes.

"Prisonniers 18.376 et 281 : à la cellule de punition n°1, pour 48 heures, sans nourriture ni boisson, pour infraction au règlement du camp, pour rixe !", crie l'officier. Ivan les a donc dénoncés auprès des autorités. Agir ainsi est considéré par les criminels comme l'acte le plus bas et le plus abject.

La cellule de punition n°1 est une petite maison à l'entrée du camp. Dedans se trouvent différentes pièces de confinement solitaire ; il y en a également une pour deux personnes. Elle contient une planche étroite servant de lit. Cette planche n'a que 50 centimètres de large. Le sol et les murs sont recouverts de feuilles de métal. La pièce ne mesure pas plus de 70 cm sur 1m80.

A l'extérieur, il règne moins 27° Celsius et il vente, si bien que l'on respire difficilement. Il suffit de mettre le pied dehors pour s'engourdir immédiatement.

Les occupants des baraquements comprennent ce que cela signifie : une mort certaine. Comme ils seront incapables de demeurer en mouvement, Père Arsénié et Alexis seront gelés dans les deux heures. Jamais personne n'a été envoyé dans cette cellule par un tel froid. Les seuls survivants sont ceux qui avaient pu sauter de haut en bas durant 24 heures afin d'empêcher leur sang de geler. Si vous vous arrêtez de sauter, vous gelez. Or il fait moins 27°C, Père Arsénié est un homme âgé, Alexis vient d'être battu, et les deux hommes sont épuisés.

Les surveillants les saisissent tous les deux et commencent à les traîner hors du baraquement. Avsenkov et Sazikov³ prennent alors le risque de quitter leur rang pour dire à l'officier : "*Camarade officier, ils vont geler à mort par ce temps. Vous ne pouvez pas les expédier dans cette cellule !*". Le surveillant les frappe de façon tellement violente qu'ils sont précipités contre le mur du baraquement. Pour sa part, Ivan le Brun baisse la tête. La peur le saisit lorsqu'il réalise que ses propres copains vont le tuer pour cette affaire.

³ Deux "politiques" dont l'un est un ancien dirigeant du Parti communiste.

Père Arsénié et Alexis sont traînés vers la cellule de punition et poussés à l'intérieur. Ils tombent sur le sol tous les deux, fracassant leurs têtes contre le mur. A l'intérieur, il fait noir comme dans un four. Père Arsénié se lève et dit :

- *"Ainsi, nous voilà ici. Dieu nous a conduits à être ensemble. Il fait froid, Aliocha, et il y a du métal tout autour de nous."*

Ils entendent la porte extérieure se refermer, les serrures se verrouiller, les voix et les pas des gardes s'évanouir. Le froid les saisit et rétrécit leurs poitrines. A travers la petite fenêtre encastrée de barreaux métalliques, la lune envoie un peu de sa lumière lactée dans la cellule.

- *"Nous allons geler, Père Arsénié !"*, murmure Alexis. *"C'est à cause de moi que nous allons geler. Nous allons mourir tous les deux. Nous devons continuer à bouger, à sauter de haut en bas, mais il est impossible de continuer ainsi durant 48 heures. Je me sens déjà tellement affaibli, tellement abattu. Mes pieds sont déjà gelés. Il n'y a pas d'espace ici, nous ne savons même pas bouger."*

Père Arsénié, nous allons mourir. Ils sont inhumains, il aurait mieux valu être fusillés."

Père Arsénié est silencieux. Alexis essaie de sauter, mais ça ne le réchauffe pas. Aucun espoir de résister à pareille température.

- *"Pourquoi ne dites-vous rien, Père Arsénié ?"* crie Alexis. Comme si elle venait de très loin, la voix de Père Arsénié répond :

- *"Je prie Dieu, Alexis !"*

- *"Qu'est-ce que prier quand nous allons geler ?"* marmonne Alexis.

- *"Nous sommes ici tout à fait seuls, Alexis. Pendant deux jours personne ne viendra. Nous allons prier. Pour la première fois, Dieu nous permet de prier à haute voix dans ce camp, à pleine voix. Nous allons prier et le reste sera la volonté de Dieu !"*

Le froid est en train de conquérir Alexis et il est persuadé que Père Arsénié perd la tête. Père Arsénié est debout, il fait le signe de Croix et prononce calmement certains mots, dans le rayon de la lumière lunaire. Les mains et les pieds d'Alexis sont engourdis et il n'a aucune force dans ses membres. Il gèle et ne se soucie plus de rien.

Père Arsénié se tient à présent en silence. Puis Alexis entend les paroles de Père Arsénié de façon distincte, et il comprend qu'il s'agit d'une prière. Alexis n'a été qu'une seule fois à l'Eglise, par curiosité. Bien que sa grand-mère l'ait baptisé quand il était enfant, sa famille ne croit pas en Dieu. Il n'ont tout simplement aucun intérêt pour ce qui touche à la religion. Ils ne savent pas ce qu'est réellement la foi. Alexis lui-même est

un étudiant, un membre du Komsomol. Comment peut-il croire ? A travers l'engourdissement et la douleur des coups reçus, Alexis entend distinctement les paroles que Père Arsénié prononce :

- *"O Seigneur Dieu, aie pitié de nous, pécheurs ! O Dieu plein de miséricorde ! Seigneur Jésus-Christ, qui à cause de Ton amour est devenu homme pour nous sauver tous, par Ta Miséricorde indicible, sauve-nous, aie pitié de nous et conduis-nous loin de cette mort cruelle, parce que nous croyons en Toi, Toi notre Dieu et notre Créateur."*

Les paroles de la prière s'écoulent, et dans chacune de ces paroles, il y a l'amour et la confiance la plus profonde en la Miséricorde divine, et une foi inconditionnelle en Lui.

Alexis se met à écouter les paroles de la prière. Il est tout d'abord perplexe, puis il commence petit à petit à comprendre.

La prière calme son âme, lui enlève la peur de la mort, et l'unit au vieil homme se tenant à côté de lui.

- *"O Seigneur notre Dieu, Jésus-Christ ! Tu as dit avec Tes lèvres les plus pures que si deux ou trois sont ensemble pour demander la même chose, alors le Père Céleste écoutera leur prière. Oui, Tu l'as dit : là où deux ou trois sont réunis en mon nom, Je me trouve parmi eux."*

Alexis répète ces mots après Père Arsénié. Le froid s'empare d'Alexis, tout son corps est engourdi. Il ne sait plus s'il est debout, assis ou couché. Mais soudain, la cellule, le froid, l'engourdissement de tout son corps, sa douleur des coups reçus et sa peur disparaissent.

La voix de Père Arsénié emplît la cellule, mais est-ce bien là une cellule ? Alexis se tourne vers Père Arsénié, bouleversé. Tout est transformé autour de lui. Une pensée affreuse lui vient à l'esprit : *"Je perds la tête, c'est la fin, je suis en train de mourir !"*

La cellule est maintenant plus grande, le rayon de lumière lunaire a disparu. Il y a une lumière vive, et Père Arsénié est revêtu d'un ornement blanc étincelant, ses mains sont levées et il prie à haute voix. Son vêtement est le même que celui du prêtre qu'Alexis a vu un jour à l'église.

Les paroles prononcées par Père Arsénié sont devenues faciles à comprendre, familières, et elles pénètrent directement dans l'âme d'Alexis. Il n'éprouve plus aucune anxiété, ni souffrance, ni peur, seulement le désir de ne faire qu'un avec ces paroles, de les comprendre, de se les rappeler pour le reste de sa vie. Il n'y a plus de cellule, ils sont maintenant dans une église. Comment ont-ils abouti à cet endroit ? Et pourquoi y a-t-il quelqu'un d'autre avec eux ? Alexis découvre avec surprise qu'il y a deux personnes assistant le Père Arsénié. Tous deux sont

revêtus des mêmes vêtements lumineux et tous deux brillent d'une lumière blanche indéfinissable. Alexis ne voit pas leur visage, mais il pressent qu'ils doivent être très beaux.

La prière emplit la totalité de l'être d'Alexis. Alors, il se lève et commence à prier avec Père Arsénié. Il fait chaud et il est facile de respirer, la joie emplit son âme. Alexis non seulement répète tout ce que dit Père Arsénié, mais il prie avec lui.

Il semble que Père Arsénié ne l'a pas oublié et qu'il l'assiste tout le temps, l'aidant à prier.

La certitude que Dieu existe et qu'il est avec eux emplit l'âme d'Alexis. Il voit Dieu dans son âme. Parfois, Alexis se dit que peut-être tous deux sont déjà morts, mais la voix ferme de Père Arsénié et sa présence le ramènent sans cesse à la réalité.

Depuis combien de temps sont-ils là, il est incapable de le dire, mais Père Arsénié se tourne vers lui et dit : "*Va ! Aliochenka, couche-toi, tu es fatigué. Je continuerai à prier et tu m'entendras.*" Alexis se couche sur le sol couvert de métal, ferme les yeux et continue à prier. Les paroles de la prière remplissent tout son être : "*...se mettront d'accord pour demander quelque chose, il leur sera donné par mon Père Céleste...*" De mille manières, son cœur répond à ces paroles : "*réunis en mon Nom...*"

"*Oui, oui, nous ne sommes pas seuls*", pense Alexis de temps à autre et il continue à prier.

Tout est calme et chaud. Soudain, de nulle part, sa mère lui apparaît. Elle le couvre avec quelque chose de chaud. Ses mains lui prennent la tête et elle le presse contre son cœur. Il désire lui parler :

- "*Maman, peux-tu entendre Père Arsénié en train de prier ? Je viens d'apprendre que Dieu existe. Je crois en Lui.*" Comme si elle l'avait entendu parler, elle lui répond :

- "*Aliochenka, quand ils t'ont pris, j'ai également découvert Dieu. C'est ce qui m'a donné la force de vivre.*"

Tout ce qui est affreux disparaît, sa mère et Père Arsénié sont près de lui. Les paroles de la prière qui lui était inconnues s'allument en lui et réchauffent son âme. Il est important de ne pas oublier ces paroles, de s'en souvenir pour toute sa vie. "*Je désire ne jamais être éloigné de Père Arsénié, je désire être toujours avec lui*", pense Alexis.

Couché sur le sol, aux pieds de Père Arsénié, Alexis écoute, à moitié endormi, les belles paroles de la prière. Père Arsénié prie, et les autres en vêtements lumineux prient avec lui et le servent. Ils semblent étonnés de la manière dont Père Arsénié prie. Père Arsénié ne demande plus rien, il

glorifie Dieu et Le remercie. Combien de temps cela dure, personne ne peut le dire.

Les seules choses dont Alexis s'est souvenu sont les paroles de la prière, la lumière chaude et joyeuse, Père Arsénié en prière, les deux autres en vêtements lumineux, et un sentiment incomparable et immense de chaleur intérieure et de renouvellement.

Quelqu'un cogne à la porte, la serrure gelée craque, des voix se font entendre à l'extérieur de la cellule. Alexis ouvre les yeux. Père Arsénié prie encore. Les deux êtres en vêtements lumineux le bénissent ainsi qu'Alexis et s'en vont lentement. La lumière aveuglante s'estompe et la cellule redevient finalement obscure, froide et sombre.

- "*Debout, Alexis ! Ils viennent pour nous !*" dit Père Arsénié.

Alexis se lève. Le chef du camp, le médecin, le chef principal du secteur spécial et le Major arrivent. Derrière la porte quelqu'un dit :

- "*Ceci est inexplicable – on devrait le rapporter à Moscou. Nous savons comment ils vont considérer cela. Des cadavres gelés – ce n'est pas la manière moderne !*"

Dans la cellule, un vieil homme se tient debout avec une veste rapiécée ainsi qu'un jeune homme dans des vêtements déchirés et le visage meurtri. Les visages sont paisibles et leurs vêtements recouverts d'une épaisse couche de gel.

- "*Ils sont vivants ? Comment ont-ils survécu ici pendant deux jours ?*" demande le major avec étonnement.

- "*Nous sommes vivants, Monsieur*", dit Père Arsénié. Chacun regarde l'autre avec surprise.

- "*Fouillez-les !*". "*Sortez !*", crie l'un des surveillants.

Père Arsénié et Alexis sortent de la cellule. Les surveillants enlèvent leurs gants et commencent à les tâter. Le médecin enlève également les gants, met la main sous les vêtements de Père Arsénié et d'Alexis, et se dit à part soi :

- "*Surprenant ! Comment ont-ils pu survivre ? C'est vrai, toutefois, ils sont chauds.*" Le docteur pénètre dans la cellule, regarde tout autour et demande :

- "*Qu'est-ce qui vous a gardé au chaud ?*"

- "*Notre foi en Dieu et la prière*", répond Père Arsénié.

- "*Ce sont simplement des fanatiques. Renvoyez-les directement aux baraquements*", dit un des surveillants d'une voix irritée. Pendant qu'il s'éloigne, Alexis entend quelqu'un dire :

- "*C'est surprenant. Dans ce froid, il n'auraient pas pu vivre plus de quatre ou cinq heures. C'est incroyable, en considérant qu'il fait moins 27°C à l'extérieur. Vous, les surveillants, vous avez sûrement eu de la chance. Leur mort aurait pu avoir de fâcheuses conséquences pour vous.*"

Le baraquement les a regardés comme s'ils venaient de ressusciter des morts. Chacun leur demande : "*Qui vous a sauvés ?*" Ils répondent tous deux : "*Dieu nous a sauvés.*"

Ivan le Brun est transféré vers un autre baraquement. Il a été tué une semaine plus tard par une roche qui est tombée sur lui. Il est mort dans une douleur atroce. La rumeur rapporte que ce sont ses propres amis qui ont fait chuter le rocher.

Alexis est devenu un autre homme, comme s'il était né à nouveau.

Il suit Père Arsénié autant que possible et demande à chacun tout ce qu'il connaît à propos de Dieu et des offices orthodoxes.

(Ce récit a été rapporté par Alexis et confirmé par différents témoins qui vivaient alors dans le baraquement).

(à suivre)

A noter :

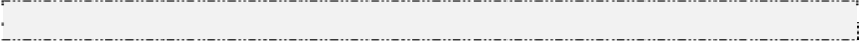
La datation géologique en question

Une nouvelle approche : la paléohydraulique

C'est dans les kiosques à journaux !

Le numéro 81 (mai-juin 2000) de la revue *FUSION* donne un long article de Guy Berthault précédé d'une introduction, par A. Upinsky.

A lire et surtout à faire lire aux scientifiques que vous connaissez.



La preuve par l'Ouganda ***Dr Jean-Maurice Clercq***

Résumé : L'Ouganda connaît aujourd'hui une heureuse évolution politique puisque des chrétiens sont associés à l'exercice du pouvoir et que le conseil des ministres commence ses réunions par une prière. Peut-être faut-il voir ici les fruits du martyre des 22 pages royaux qui furent massacrés en 1886.

Il y a quelques années, les Eglises des différents pays d'Afrique avaient été appelées à collaborer avec les gouvernements en place dans le but de redresser leur pays. Immense espoir qui s'était terminé par un échec. En effet, "prière et conversion" n'étaient pas au programme, seulement les ambitions humaines. L'Afrique, objet de convoitise pour ses richesses naturelles, trahie mainte fois depuis son indépendance et sombrant dans le chaos à travers des luttes intestines sanglantes, va-t-elle cependant donner au monde une leçon de renouveau spirituel ?

L'Ouganda, pays ruiné où la chrétienté a été décimée, ensanglanté par plusieurs dictatures anticléricales depuis 25 ans, nous en montre l'exemple. Après des jours et des nuits de prières entretenues pendant plus d'une année par le peuple des chrétiens tout entier, le pays s'est converti jusque dans ses structures. Pour combattre la corruption, on fait appel à des chrétiens aux postes-clés. Le président de ce pays a consacré l'Ouganda au Seigneur, suivi depuis par les présidents du Bénin et de la Zambie. Le conseil des ministres prie et invoque l'Esprit-Saint au début de chacune de ses réunions. Seule la conversion intérieure et en profondeur des chrétiens soumis à la volonté du Père a été capable d'opérer un changement aussi radical et en profondeur grâce à l'intervention de l'Esprit-Saint.

Puissions-nous méditer sur ce message d'espoir que l'Afrique commence à nous donner. Rien n'est impossible à Dieu, et la foi soulève les montagnes !

Comment ne pas rappeler ici le martyre de saint Charles Lwanda et de ses 21 compagnons ?

Dès 1879, l'Evangile atteignit les rives du lac Victoria, au cœur de l'Afrique Orientale, sur le cours du Haut Nil.

Les Pères Blancs y implantèrent une communauté chrétienne, bien avant l'arrivée des colonisateurs anglais, dans le royaume des Baganda.

Après des tergiversations de la part de son père, le jeune roi Mwanga fit bon accueil aux missionnaires. Cependant, le roi et ses courtisans se

trouvaient en contradiction totale avec la morale chrétienne. Le roi, non marié, voulait avoir des relations homosexuelles avec ses pages dont plusieurs, qui étaient chrétiens, refusaient par fidélité à leur foi. La tension monta alors entre le roi, les chrétiens et les missionnaires qui furent renvoyés¹. Il y eut par la suite des massacres de chrétiens indigènes, 22 furent martyrisés entre le 26 mai 1886 et le 27 janvier 1887. Treize d'entre eux furent brûlés vifs sur un bûcher, le 3 juin, jour de l'Ascension, avec à leur tête, Charles Lwanga, chef des pages du roi, qui fut torturé à part. Ils prièrent jusqu'à leur dernier souffle. On rajouta du bois jusqu'à ce que leurs ossements disparussent totalement. Le plus jeune d'entre eux, Kizito, fut baptisé en prison avant de mourir, heureux d'aller au martyre. Mbaga Tuzinde, fils du chef de la police, séparé des prisonniers par son père en vue de le faire évader, préféra rejoindre ses compagnons pour mourir avec eux, plutôt que de renier Jésus. Pontien Ngondé, un soldat, voulut être exécuté le premier.

Ils furent béatifiés en 1920, puis canonisés par le Pape Paul VI en 1964.

Nul doute que leur martyre et les persécutions de ces dernières années furent la source du renouveau spirituel que vit ce pays. Comme jadis : "*Sanguis martyrum, semen christianorum*" ...

*

*

*

¹ Ndlr. Notons que nul ne songeait à invoquer une quelconque "exception culturelle", ni à adopter une "morale de situation" qui aurait préservé la paix sociale et la mission.

A Propos de Louis XVII

Xavier de Roche

Résumé : La presse internationale a donné un large écho à l'analyse d'ADN faite par le laboratoire de Louvain sur un cœur présenté comme étant celui de Louis XVII, mort enfant au Temple en 1795, en pleine tourmente révolutionnaire. D'après l'analyse mitochondriale, le cœur est celui d'un descendant de l'impératrice Marie-Thérèse, mère de la Reine Marie-Antoinette. X. de Roche, bien connu pour ses travaux sur la survivance de Louis XVII, fait ici une mise au point sur l'histoire du cœur prélevé en 1795 sur l'enfant du Temple.

S'il y a une certitude majeure dans l'Histoire du Temple sous la révolution, c'est que l'enfant autopsié le 9 juin 1795 (c'est-à-dire l'enfant mort au Temple la veille, 8 juin) par les Docteurs Philippe-Jean Pelletant, Professeur d'anatomie à l'Ecole de Médecine et Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu ; Jean-Baptiste Dumangin, médecin-chef de l'Hospice de la Charité ; Nicolas-Dieudonné Jeanroy, lui aussi Professeur à l'Ecole de Médecine ; et Pierre de Lassus, Professeur à l'Ecole de Santé et chirurgien réputé ; **n'était pas Louis XVII.**

En effet, le Dr Jeanroy a laissé à sa famille un témoignage écrit que nous connaissons par son arrière-petit-neveu le Colonel René Jeanroy, lui-même historien, fondateur et premier chef de la première section du Service historique de l'Armée. Le Docteur avait eu à examiner l'Enfant Royal dans ses premières années. Le jeune Duc de Normandie était porteur de signes morphologiques qui l'identifiaient avec une totale certitude : des marques de vaccination ; une cicatrice à la lèvre supérieure ; et surtout une ineffaçable tache de naissance ("naevus maternus") située sur la partie antérieure et médiane de la cuisse gauche. Les Docteurs Lassus et Dumangin avaient également visité Louis-Charles et fait les mêmes constatations.

Or l'enfant autopsié le 9 juin 1795 **ne portait aucune de ces marques** et spécialement ne présentait pas l'ineffaçable et inimitable "naevus maternus". Il ne pouvait donc pas être Louis XVII et il ne l'était pas.

Ce témoignage fut rapporté dès la semaine suivante par Pelletant à son confrère et ami le Dr Jal : *"Nos confrères qui avaient connu le*

second Fils de Louis XVI ne le reconnurent pas, mais nous avons dressé notre rapport comme si c'était lui, aucun de nous ne voulant connaître le sort du Dr Desault". Celui-ci, médecin-traitant de l'enfant du Temple, avait cru devoir prévenir les conventionnels membres des "Comités réunis" que l'enfant qu'il avait vu au Temple **n'était pas** le Fils de Louis XVI : c'était le 30 mai ; les membres des Comités remercièrent chaleureusement Desault de cette précieuse information et le gardèrent à dîner. Desault rentra tard chez lui... et mourut au petit matin. Ses collaborateurs Doublet et Chopart et son propre médecin-traitant moururent eux-mêmes dans les jours qui suivirent. Son élève et confident le Dr Abeille, quittant tout, prit aussitôt la fuite, s'embarqua pour les Etats-Unis d'où il ne revint jamais.

Un tel – triple – témoignage n'avait nul besoin de confirmation ; mais les confirmations sont venues d'elles-mêmes, car le Vérité ne se contredit pas et les faits ne peuvent, en convergeant, que la manifester davantage.

Depuis l'exhumation, en 1846, à l'initiative de M. l'Abbé Haumet, curé de sainte-Marguerite, d'une bière de plomb (ce qui, en 1832, avait été annoncé, quatorze ans avant l'exhumation, dans la déposition du colonel Georges Mac Donall) marquée maladroitement par le fidèle fossoyeur Bertrancourt, avec la pointe de son couteau... d'une fleur de lys ! et qui contenait le squelette d'un adolescent au crâne trépané exactement comme celui de l'enfant du Temple (avec la même "échappée de scie" révélatrice, déjà signalée par Pelletan), tous les médecins (presque tous, des sommités médicales) qui ont eu à examiner ce squelette ont constaté qu'il s'agissait d'un sujet âgé d'au moins 14 à 20 ans. Et cela, non seulement à cause de la longueur disproportionnée des bras et des jambes, mais en raison de la **présence des dents de sagesse**. Ajoutons que ce squelette vient d'être identifié comme étant bien celui de l'enfant du Temple par les travaux du Professeur Puech : à partir du crâne il a pu reconstituer le visage : c'est celui d'un sosie de Louis XVII, mais avec au moins quatre ans de plus.

Une certitude donc : l'enfant mort au Temple, autopsié par Pelletan et trois de ses confrères et dont il avait soustrait le cœur, **n'était pas Louis XVII** et, par conséquent, le cœur soustrait n'était pas le cœur de Louis XVII. Ce cœur est sans doute parti, nous allons le voir, bien loin en 1831, au fil des eaux de la Seine. Le cœur (différent) possédé depuis 1895 par la branche carliste d'Espagne et ses descendants – et maintenant par le Mémorial de France à Saint-Denis, n'est pas non plus le cœur de

Louis XVII, mais celui d'un de ses parent en ligne maternelle. Comment est-ce possible – et même certain ?

Les généticiens de Louvain et de Münster croient avoir retrouvé dans des prélèvements de tissu cardiaque provenant du cœur maintenant déposé à Saint-Denis, l'A.D.N. mitochondrial de l'Impératrice Marie-Thérèse (mère de la Reine Marie-Antoinette) et de ses Filles. Il convient ici de retracer l'odyssée du cœur jadis prélevé par Pelletan le jour de l'autopsie. Rentré chez lui, Pelletan plongea le cœur dans un bocal d'esprit de vin, dont il prit soin de compléter le liquide au fur et à mesure de son évaporation... Des années plus tard (huit ou dix ans dit-il dans sa déposition du 29 mai 1817 devant le Garde des Sceaux Pasquier, c'est-à-dire entre 1803 et 1805, il rangea le cœur "*desséché et susceptible d'être conservé sans aucune précaution*" dans un tiroir de son secrétaire. Un de ses élèves, M. Tillos, se chargea de la garde de ce cœur et - s'étant marié - l'emporta chez lui. Tillos mourut dans les tout derniers jours de l'Empire. Le 14 avril 1814, Madame Tillos restitua à Pelletan le cœur. Ici, un premier point d'interrogation : comment être absolument sûr de l'identité de ce cœur, échappé depuis des années à la garde de Pelletan ? Un fait curieux ; Pelletan a mis à nouveau ce cœur censé desséché depuis une dizaine d'années, "*dans un bocal rempli d'esprit de vin*"... Plus tard, Pelletan, qui savait, ... nous l'avons vu, à quoi s'en tenir sur le caractère apocryphe du cœur, mais qui avait aussi à se faire pardonner un comportement un peu "douteux" pendant la révolution, voulut se remettre bien en cour : il fit faire un reliquaire de cristal, y plaça le cœur et l'offrit à Louis XVIII qui, pour toute réponse, lui tourna le dos. Pelletan fit alors offrir son présent à la duchesse d'Angoulême, sœur de Louis XVII, à l'occasion d'une visite de la Duchesse à l'Hôtel-Dieu.

La Duchesse refusa formellement le cœur, répondant "*qu'elle n'est pas assez sûre de la mort de son frère pour recevoir des restes qui ne sont peut-être pas les siens*". Pelletan prie alors Mgr de Quelen d'intervenir auprès d'elle et l'on connaît la réponse de la Duchesse : "*Hélas, Monsieur l'Evêque, nous ne savons que trop ce qu'est devenu mon pauvre frère!*" Quelque sens que l'on donne à cette phrase ambiguë, on ne peut y voir une reconnaissance de la mort au Temple ! Au même moment une mèche de cheveux du même enfant mort au Temple, coupée par le même Pelletan et donnée par lui, au moment de l'autopsie, au commissaire civil Damont, est également rejetée par la Maison du Roi.

Découragé, Pelletan laisse en dépôt le cœur à Mgr de Quelen et meurt deux ans avant la révolution de 1830.

L'usurpation de Louis-Philippe ne met pas fin au désordre. Le 14 février 1831, une émeute saccage l'église royale et le presbytère de Saint-Germain l'Auxerrois et, le lendemain 15 février, elle continue et aboutit au pillage ou plutôt au sac de l'Archevêché. Louis Blanc nous décrit la scène : *"En un clin d'œil, les appartements avaient été envahis... On voyait tournoyer en l'air et tomber dans le jardin, lancés de toutes les fenêtres, livres rares, manuscrits précieux, riches crucifix, missels, chasubles, ornements de toute espèce. Ce qui fut perdu pour l'art et pour la science dans ce jour de folie est incalculable"*. Un historien modeste et consciencieux, le châtelain de Tingry, Charles Ricault d'Héricault, dans son livre "La Révolution" (Paris, Dumoulin éd. 1883) témoigne : *"Le cœur de Louis XVII, que le Dr Pelletan avait renfermé dans une boîte de plomb scellée de son sceau et remis à Mgr de Quelen, fut jeté dans la Seine"*. Le cœur trouvé quelques jours plus tard dans un tas de sable, parmi les débris de cristal, par le Dr Gabriel Pelletan (fils de l'opérateur de 1795) guidé par un émeutier repent, Lescrocart, ne pouvait être le cœur de l'enfant du Temple, mais un autre cœur conservé à l'Archevêché : depuis la révolution et ses profanations, depuis l'empire et ses vols déguisés en conquêtes, beaucoup de reliques de ce genre avaient échoué à l'Archevêché – de ces reliques dont parlait Paul Morand : *"dès que la Dame Blanche¹ paraissait... les chanoines de Saint-Etienne préparaient une urne d'argent pour y recevoir un cœur impérial"*.

N'oublions pas que S.M. l'Impératrice Marie-Thérèse, décédée en 1780, avait eu seize enfants et de très nombreux petit-enfants... Gabriel Pelletan, au début de 1883, offrit à nouveau le cœur (trouvé par lui sur le tas de sable de 1831) au Comte de Chambord qui allait bientôt mourir, mais qui lui aussi le refusa. Douze ans plus tard les héritiers de Gabriel l'offrirent, cette fois-ci à Don Carlos – qui n'avait pas les mêmes souvenirs ni les mêmes traditions que les Bourbon de France – et il accepta ce cœur, qui n'était pas le cœur de l'enfant du Temple – mais était néanmoins d'origine Habsbourg – mais évidemment pas celui de Louis XVII.

(Ecrit le 10 mai 2000, en l'anniversaire du Martyre de Madame Elisabeth)

¹ Le fantôme de la Maison de Habsbourg.

Nouveauté :

Généalogies des rois de France, par **Xavier du Roure**

Reprenant une tradition illustrée naguère par le Marquis de la Franquerie, Xavier du Roure a établi et présenté sous forme de tableaux diverses généalogies de grand intérêt : elles remontent en effet à Adam, ce qui permet de rapprocher, période par période, l'histoire biblique et l'histoire ancestrale des dynasties européenne.

- "*Généalogie des rois de France depuis la Création du Monde jusqu'à présent, par les rois des Gaulois et les rois des Troie*"

(35 FF franco)

"*Ascendance davidique et arthurienne des rois de France*"

(35 FF franco)

Outre ces tableaux, les Editions de la Sainte Famille ont à leur catalogue différentes rééditions de chronologies anciennes devenues introuvables (notamment *l'Histoire généalogique des rois de France* de Thomas Blaise (1630), traduite en français moderne, 200 FF) et plusieurs titres originaux.

Xavier du Roure, 75 avenue Henri Barbusse F-93220 Gagny

(Tous paiements par mandat postal exclusivement)

LES DESSOUS DE LA PREHISTOIRE



Pourquoi les datations de Cro-Magnon sont fausses **Dr Pierre-Florent Hautvilliers**

Résumé : L'époque préhistorique de Cro-Magnon est donnée entre 35 000 et 8000 ans avant Jésus-Christ. Cette civilisation a prédominé dans le Périgord. De nombreuses traces ont été laissées, en particulier des sculptures en bas-relief et des peintures pariétales dont celles de Lascaux qui sont les plus connues. L'examen attentif des sculptures montre qu'il est impossible qu'elles puissent être aussi anciennes. Cette constatation est ainsi en contradiction avec les datations admises et permet de reposer à elle seule toute la datation de Cro-Magnon.

La région des Eyzies-de-Tayac dans le Périgord mérite bien son titre de capitale mondiale de la préhistoire, titre justifié par une concentration exceptionnelle de sites et de gisements préhistoriques. Parmi les plus célèbres, citons les grottes ornées de Lascaux.

Ce que l'on sait peut-être moins, c'est la présence de sculptures bas-relief dans des abris sous roche et dans des grottes. Il nous a paru intéressant d'examiner ces sites.

Vieilles de 150.000 et 23.000 ans, ces œuvres pariétales ont été exécutées par des artistes au cours de la dernière glaciation (Würm IV) que l'on situe habituellement entre 23.000 et 12.000 ans avant Jésus-Christ avec son pic maximum vers -16.000. Cela signifie que les températures étaient inférieures de 7 à 14 ° moyenne à celles de notre époque, ces estimations étant basées sur l'analyse des pollens.

Nous avons retenu quatre sites représentatifs des gravures et sculptures qui nous intéressent : l'abri Pataud, l'abri du Cap Blanc, la Grotte de Saint Cirq et l'abri de Castel-Merle. La pierre de cette région est calcaire (crétacé supérieur).

1) L'abri Pataud.

Situé dans une falaise de la rive gauche de la Vézère, aux Eyzies, et face à l'Ouest, cet abri fait partie d'une succession d'abris sous-roche qui auraient été occupés depuis l'Aurignacien (-30.000 ans). Les premières fouilles commencées au début du XX^{ème} siècle par Otto Hauser, allemand d'origine suisse et marchand d'antiquités préhistoriques, furent reprises avec méthodes, de 1958 à 1964, par le professeur Movius, de l'Université de Harvard aux USA. Devenu propriété du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, l'abri Pataud a été aménagé en un musée exemplaire composé d'un gisement avec deux coupes stratigraphiques (abri Pataud) et d'un petit musée proprement dit avec diverses pièces intéressantes (abri Movius).

C'est à l'occasion du déblaiement de ce dernier abri, profond d'environ cinq mètres, en 1986 que fut dégagé une sculpture bas-relief d'un bouquetin long d'environ 0,60 mètre que l'on peut admirer en visitant le musée. L'analyse stylistique le date avec certitude à la fin du *Solutréen*, c'est à dire en 17.000 avant Jésus-Christ.

Cette sculpture se situe sur le plafond de la voûte, à exactement 1 mètre du bord extérieur actuel. C'est dire que lors de l'occupation préhistorique, en dehors d'une protection sommaire peut-être à l'aide de branchages, ce bas-relief a été fortement exposé aux intempéries humides car la situation géographique de la falaise où il se situe est orientée vers l'ouest. Cependant, son état de conservation demeure exceptionnel, même si l'on sait que cet abri sous-roche a été muré au Moyen-Age pour servir de dépendance à la ferme qui occupait les lieux.

Lorsque, cet abri a été désaffecté, les intempéries climatiques et les pluies ont provoqué de petits glissements de terre et de boue provenant du sommet de la falaise ainsi que des éclatements par le gel de la surface de la paroi de la falaise qui le surplombe.

De la sorte, au fil des siècles, l'abri s'est vu à moitié comblé, laissant à l'air libre la partie de la voûte qui comprenait la sculpture. Le bouquetin s'est couvert d'un calcin gris et le mauvais angle de vision lié au comblement de l'abri le rendaient presque invisible.

Ce bouquetin eut donc à subir les intempéries, l'eau et le gel, dans des conditions relativement peu protégées, son état de conservation en est d'autant plus remarquable.

2) L'abri du Cap Blanc.

Cet abri, situé à 7 km des Eyzies dans la vallée de la Grande Beune, - gros ruisseau se jetant dans le Vézère- se trouve orienté vers le Sud. Sa profondeur n'excède pas deux mètres.

Le site fut découvert accidentellement en 1909 à la suite de fouilles commandées par le docteur Lalanne, de Bordeaux, qui finançait une équipe de maçons. A l'aide de pelles et de pioches, ils creusaient les sites estimés préhistoriques, à la recherche de beaux silex.

Un bas-relief de 14 mètres de long, sculpté sur 20 cm d'épaisseur, fut mis à jour dans cet abri. Il représente des chevaux dont certains dépassent deux mètres de longueur ainsi que des bisons et des rennes. L'abri était comblé aux trois-quarts, c'est à dire que la frise était à peine à demi recouverte du comblement de terre et de débris de roche provenant du haut de la falaise. Curieusement, c'est la partie recouverte qui a la plus souffert ; ainsi les pattes des chevaux se trouvent détruites à plus de 50 % de leur épaisseur, à cause des remontées d'humidité provenant du sol. La partie supérieure du relief, non enfouie, présente un état de conservation étonnant. Notons également la présence intacte d'un anneau de suspension taillé dans la masse.

Son exposition est en plein sud, c'est à dire face au soleil mais aussi à la pluie (comme pour le bouquetin de l'abri Pataud), car les pluies arrivent toujours ici par le sud-ouest. Etant ouvert et à demi comblé, l'abri n'offrait aucune protection efficace contre le gel et la pluie.

Ce site a été classé au *Magdalénien moyen*, c'est à dire environ 13.000 ans avant notre ère.

3) Grotte de Saint Cirq.

Située sur le flanc d'une falaise le niveau du sol de la grotte a été baissé de deux mètres afin de servir de fond d'habitation au Moyen-Age. L'entrée présente immédiatement un ensemble en bon état de 4 chevaux et un bison gravés en bas-relief de style III (*Solutréen final* et *Magdalénien ancien – époque de Lascaux*), daté de 17.000 à 20.000 ans. L'ensemble du plafond de l'arrière salle de la grotte présente, dans un mauvais état de conservation des signes, un cheval et 3 personnages gravés, le tout daté du style IV, de 15.000 à 17.000 ans (*Magdalénien moyen*).

L'entrée de la grotte fait suite à un ensemble d'abris sous roche encore habités.

Mais le fait étonnant réside dans le deuxième animal, à un mètre de l'entrée. Non seulement il n'a pas été détérioré par le gel mais il s'est recouvert en partie de filets de calcite épais d'un centimètre, produits par l'écoulement régulier d'eau par infiltration. La grotte est en effet humide, des moisissures s'y développent et les simples gravures du fond sont très détériorées par le salpêtre.

L'ouverture de la grotte est orientée vers le sud, ce qui permet à la végétation locale d'être luxuriante car l'eau est très présente dans ce bas de falaise bien protégée du nord.

4) Abri de Castel-Merle.

Fouillé en 1898, l'abri sous roche Reverdit, du site de Castel-Merle, livre deux sortes de sculptures magdaléniennes. La première provient du bord extérieur, là où l'abri s'est effondré miné par le gel. La deuxième, composée d'une frise de bisons avec un cheval, se situe au fond de ce même abri, à trois mètres du bord extérieur actuel, et sa sculpture se trouve assez détériorée. La petite falaise de cet abri fait face à l'Est sur le flanc d'un vallon humide à quelques dizaines de mètres du cours de la Vézère. Curieusement, c'est la partie détachée de l'abri, retrouvée enfoncée dans le sol, qui a été le mieux conservée, ici protégée par l'enfouissement.

En revanche, la partie sculptée du fond de l'abri s'est trouvée très détériorée, à un point tel que les bas-reliefs en sont à peine visibles ; la forte humidité et l'insuffisance de profondeur de l'abri exposé vers l'est, malgré une relative protection offerte par l'étroitesse de cette vallée, en sont les causes.

Discussion.

1 – Le problème posé par la climatologie.

Le climat hivernal actuel dans le Périgord est humide et le gel n'est pas une exception. La pierre calcaire est alors soumise à des agressions propices à sa dégradation. Cela se vérifie sur les parois des falaises sous lesquelles se situent les abris, qui se desquamant par plaques

superficielles de plusieurs centimètres d'épaisseur, ainsi que sur les bâtiments anciens de la région construits avec des pierres de même nature. Les sculptures décoratives extérieures des châteaux et des églises de l'époque Renaissance se sont fortement dégradées : certaines remontant au XVI^{ème} siècle sont presque totalement détruites par l'érosion et le gel.¹

A partir de ce constat très simple, on ne peut qu'être étonné du bon état de sculptures bas-reliefs préhistoriques qui, selon la paléoclimatologie auraient été réalisées en pleine ère glaciaire, alors que les sculptures réalisées ces derniers siècles remontent à une période de réchauffement.

2 – Le problème posé par l'abri de la Roque Saint- Christophe

Cet abri se situe face au nord, dans la même couche rocheuses que l'abri de Pataud et celui de Castel-Merle le long de la rive gauche de la Vézère, à mi-chemin entre les deux sites.

Long de cinq cent mètres sur plusieurs étages, c'est le plus grand d'Europe. Il a toujours été occupé depuis les temps les plus anciens, du paléolithique à 1588. Fort d'une centaine de maisons semi-troglodytiques à son apogée, de la période gauloise à la Guerre de Cent ans où il devint forteresse anglaise. Devenu refuge des Huguenots, il fut détruit par ordre du roi en 1588. Depuis cette époque, il n'a plus été habité et la roche n'est plus protégée par les façades des maisons et les bardages de bois. Depuis plus de quatre siècles, la roche est donc exposée aux intempéries.

S'il est parfois difficile d'évaluer les époques précises auxquelles ont été effectués les diverses retailles de la roche depuis le néolithique, en revanche on est certain que celles de la chapelle et les sculptures chrétiennes ne sont pas antérieures à dix siècles. Cette chapelle donne de bonnes indications sur la vitesse de dégradation du site. Les sculptures et une bonne partie des retailles sont abîmées ou disparues et certains des anneaux de suspension creusés dans la masse sont complètement

¹ C'est le cas de l'église de Rouffignac, à 13 km de là, dont la restauration de la façade a commencé en 1997. Les sculptures Renaissance du porche d'entrée (Ouest) sont presque totalement détruites, exceptées celles qui avaient déjà été restaurées. Ces reliefs ont été sculptés dans la même pierre mais sont en fait plus exposés aux intempéries.

dégradés alors que celui de Cap Blanc est intact. Le fond et le plafond de certains abris, en particulier celui de la chapelle qui semble avoir été retouché pour présenter une surface assez plate, voient des plaques de plusieurs centimètres d'épaisseur se détacher régulièrement depuis 400 ans, les dernières sont tombées dans l'hiver 94-95 et représentent plusieurs mètres carrés. Il est évident que si ce site avait présenté des bas-reliefs sculptés avant 1588, ceux-ci auraient totalement disparu depuis.

Conclusion

Il ressort, de toutes ces observations, que l'état de conservation des sculptures bas-relief préhistoriques (comme historiques) dépend bien évidemment de leur exposition. Le fait d'être situées dans un abri sous-roche ne les protège que partiellement.

Cependant, on reste surpris par la fraîcheur de certaines sculptures malgré, parfois, des situations peu privilégiées. On ne peut s'empêcher de s'interroger sur le fait qu'elles aient résistées 170 siècles au moins, d'autant plus que certaines étaient exposées à des infiltrations d'eaux (suffisamment longues et fréquentes pour recouvrir partiellement la sculpture d'une couche assez épaisse de calcite) et au froid.

Si des longues périodes de glaciation s'étendant sur plusieurs millénaires avaient existé comme on nous l'affirme, il est certain que la combinaison froid + eau les auraient encore plus sûrement et plus rapidement détruites que les sculptures des châteaux et des églises sous notre climat tempéré actuel. Il devient donc évident que ces sculptures ne peuvent pas être aussi vieilles qu'on le prétend (le bon sens voudrait qu'elles soient datées en milliers d'années et non en dizaines de milliers d'années) et qu'elles n'ont pas eu à subir des climats si froids qu'on puisse les qualifier de glaciations.

Il y a là une contradiction qui concerne la préhistoire, tant sur sa durée que sur son climat. Nous sommes en présence d'une antinomie, ce qui n'est pas sans poser un problème épistémologique remettant en cause et le système de datation et la définition des glaciations telles qu'elles sont présentées par la science préhistorique.

In memoriam

Jacques Monnot

Jacques Monnot nous a quitté brusquement, victime d'une crise cardiaque. Diplômé de Lettres et d'Histoire, il fit ses débuts en éditant une version abrégée des prophéties du bienheureux Barthélémy Holzhauser. D'abord spécialisé dans l'histoire du Proche-Orient où il avait voyagé à plusieurs reprises, il s'était ensuite fait le défenseur des chrétiens persécutés au Soudan, notamment en animant l'Association France-Soudan. Il avait donné divers articles d'histoire dans *Science et Foi* et dans *Le Cep*, certains sous le pseudonyme de Jacques Verneuil. Les lecteurs du *Cep* pourront se reporter à la recension de son dernier livre, *Le Génocide du Sud-Soudan*, dans le numéro 10 (pp.27-28). Prions que cet engagement en faveur des persécutés lui vaille toute la miséricorde divine : "*Ce que vous avez fait aux plus petits d'entre les miens, c'est à Moi que vous l'avez fait*".

Requiescat in pace

SOCIETE

"Il a plu à Dieu qu'on ne pût faire aucun bien aux hommes qu'en les aimant."
(P. Le Prévost)

L'œuvre des chrétiens sociaux ***Benjamin Guillemaind***

Résumé : Le souci des faibles a toujours caractérisé la charité chrétienne. Il était donc naturel que des chrétiens fussent les premiers à vouloir corriger les désordres instaurés par l'abolition des corporations (cf. *Le Cep* n°11) et l'esprit de lucre érigé en vertu civique par les dirigeants des premières républiques modernes. Il est important de rappeler cette antériorité à une époque où la défense du peuple semble monopolisée par certains comme leur fond de commerce électoral.

"En 62 ans, le pouvoir soviétique n'a pas réussi à éteindre l'instinct de propriété... La propriété n'est nullement une valeur matérielle, mais spirituelle... un moyen d'expression, de réalisation de soi..."

Vladimir Boukovski

Si l'on parle beaucoup des socialistes aujourd'hui, on oublie un peu vite que les chrétiens sociaux représentent un autre courant de pensée qui possède un histoire antérieure, une doctrine différente et une action moins utopique. Il importe de clarifier les mots pour éviter les confusions. Socialisme et christianisme sont deux notions incompatibles.

La première se caractérise par une conception matérialiste de la société, qui s'articule autour de 2 grands principes : Primat de la société (l'Etat) sur la personne. Abolition de la propriété privée, notamment des moyens de production.

La conception chrétienne s'appuie sur les deux principes inverses : Primat de la personne sur la société. Diffusion de la propriété sous toutes ses formes : propriétés du métier, de la terre, des moyens de production...

Au XIX^{ème} siècle quelques industriels, dont Léon Harmel fut le chef de file, mirent en pratique dans leurs entreprises des mesures sociales très hardies, écoeürés qu'ils étaient par les conséquences de l'industrialisation et du capitalisme naissant. Suivit une brochette de

députés dont les noms restent accolés à des lois parlementaires : La Tour du Pin, Armand de Melun, Villeneuve-Bargement, Frédéric Ozanam, Le Play, Montalembert, Baudry d'Asson, Emile Keller... La plupart de ces propositions de loi furent combattues tant par les socialistes que par les libéraux.

La première encyclique sociale, *Rerum Novarum* (1891) fut le fruit de leurs idées. Les troupes se retrouvaient dans les "Cercles Catholiques ouvriers", fondés en 1871. En 1900, ils comprenaient 418 cercles et 60.000 membres en France.

Leur objectif essentiel à tous était l'abolition du prolétariat. Une tentative d'application de ces idées sociales à un stade plus institutionnel eut lieu entre 1940 et 1944 dans des circonstances difficiles, mais n'eut pas le prolongement bienfaisant que cette application eut en Autriche.

Inévitablement des chrétiens-sociaux purent se rencontrer sur certains points avec des socialistes (chrétiens ou non) ; car sur le terrain, certaines aspirations sociales se recoupent en faveur d'une plus grande justice. Comme ils purent se trouver des points communs avec les libéraux ou capitalistes (chrétiens ou non) pour le maintien de certaines libertés.

Mais sur leurs objectifs fondamentaux et leur conception de l'homme, ces cheminements ne pouvaient être que très limités.

On trouvera ci-après un tableau des principales lois et propositions de lois sociales en France de 1841 à 1922. Les noms parlent d'eux-mêmes et on ne peut que conclure avec l'Abbé Le Prevost¹ : *"Il a plu à Dieu qu'on ne pût faire aucun bien aux hommes qu'en les aimant."*

Les origines de la Législation sociale en France Relevé chronologique de 1841 à 1922²

DATE	NATURE	INITIATIVE	OBJET
21 mars 1841	Loi	Montalembert	Travail des femmes et des

¹ Jean-Léon Le Prevost (1803-1874) collabora avec Frédéric Ozanam à la "Conférence de Charité" qui, sur sa proposition, devint "Conférence de Saint Vincent de Paul". Il fonda en 1845 la Congrégation des religieux de saint Vincent de Paul.

² Nous limitons ce relevé aux principales propositions de loi ou lois, sans vouloir être exhaustifs et sans mentionner les interventions au Parlement.

			enfants dans les manufactures.
22 avril 1850	Loi	A.de Melun	Logements insalubres
18 juin 1850	Loi	Benoist d'Azy	Caisses de retraite
15 juil. 1850	Loi	Benoist d'Azy	Sociétés de secours mutuel
22 fév. 1851	Proposition de loi	A.de Melun	Contrats d'apprentissage
1874	Loi	E. le Keller	Travail des femmes et des enfants
4 juil. 1876	Proposition de loi	Lockroy	Organisation des chambres syndicales
Mars 1883	Proposition de loi	Mgr Freppel	Retraites ouvrières
Juin 1883	Proposition de loi	A. de Mun	Syndicats mixtes
2 fév. 1886	Proposition de loi	A. de Mun et Mgr. Freppel	Accidents du travail
24 fév. 1886	Proposition de loi	A. de Mun	Interdiction du travail pour les jeunes avant 13 ans. Durée de travail limité à 11 heures par jour.
29 mars 1886	Proposition de loi	A.de Mun et Mgr Freppel	Retraites ouvrières
Oct. 1886	Proposition de loi	A.de Mun	Maladie et vieillesse
1887	Proposition de loi	A. de Mun et Lecour-Grandmaison	Conseil de conciliation et d'arbitrage
11 juin 1888	Proposition de loi	A. de Mun	Repos dominical
23 nov. 1888	Proposition	A. de Mun	Salaire minimum

	de loi		légal
7 déc. 1889	Proposition de loi	A. de Mun	Journée de travail limitée à 10 heures.
7 déc.	Proposition de loi	A. de Mun	Conflit du travail et arbitrage
9 mars 1891	Proposition de loi	A. de Mun et Lecour-Grandmaison	Accidents du travail
7 juillet 1891	Proposition de loi	A. de Mun	Suppression du travail de nuit pour les femmes et les enfants
Décembre 1891	Proposition de loi	A. de Mun, F.Ramel, Lecour-Grandmaison	Caisses de retraites, maladie et vieillesse
1892	Proposition de loi	A. de Mun	Assurances sociales
29 octobre 1892	Proposition de loi	A. de Mun	Limitation de la journée de travail
27 déc. 1892	Loi	A. de Mun	Arbitrage temporaire et facultatif dans les conflits du travail.
1893	Proposition de loi	A. de Mun	Limitation de la saisie-arrêt des salaires
1893	Proposition de loi	A. de Mun	Accidents du travail
1894	Proposition de loi	Abbé Le Mire	Insaisissabilité du bien de famille
1894	Proposition de loi	F.Ramel	Extension de l'arbitrage
12 janv. 1895	Loi	A. de Mun	Insaisissabilité partielle du salaire
1895	Proposition de loi	Abbé Lemire	Création d'un ministère du

			travail
1895	Proposition de loi	Dessausay	Extension de la capacité syndicale
1895	Proposition de loi	A. de Mun	Reconnaissance de la capacité de posséder aux syndicats
1895	Proposition de loi	A. de Mun	Conciliation et arbitrage
1898	Proposition de loi	Abbé Lemire	Insaisissabilité du bien de famille
1898	Proposition de loi	Dausette	Extension de la capacité syndicale
1900	Proposition de loi	F.Ramel	Retraites des ouvriers mineurs
1900	Proposition de loi	Abbé Lemire	Assurance obligatoire contre l'invalidité et la vieillesse
1902	Proposition de loi	Dausette	Retraites ouvrières
1905	Proposition de loi	Gaillard-Bancel	Assurances vieillesse par des caisses professionnelles et régionales
13 juil. 1906	Loi	P.Lerolle	Repos dominical
2 avril 1909	Proposition de loi	A. de Mun	Salaire minimum légal
1910	Proposition de loi	A. de Mun	Retraites ouvrières
1911	Proposition de loi	A. de Mun	Réglementation du travail des employés
Mars 1912	Proposition de loi	A. de Mun	Semaine anglaise

1912	Proposition de loi	Abbé Lemire	Institution du vote familial
10 juil. 1915	Loi	A. de Mun	Salaire minimum légal pour les travailleurs à domicile
19 nov. 1918	Proposition de loi	J.Lerolle	Obligation de respecter accord conclu entre employeur et salarié pour une profession ou une région
25 mars 1919	Loi	J.Lerolle	Statut des conventions collectives du travail, dans le cadre de la liberté contractuelle
28 mars 1919	Loi	J.Lerolle	Interdiction du travail de nuit dans les boulangeries
12 mars 1920	Loi	J.Lerolle	Capacité de posséder reconnue aux syndicats
18 avril 1920	Proposition de loi	M.Patureau-Mirand	Organisation du crédit propriété
5 avril 1920	Loi		Accession à la petite propriété
21 déc. 1920	Proposition de loi	F.Ramel	Caisses de chômage
Janvier 1922	Proposition de loi	Gaillard-Bancel	Assurances sociales
1922	Proposition de loi	Roulleaux-Dugage	Vote familial
1922	Proposition de	De Castelnau	Logement des

	loi		familles nombreuses
1922	Proposition de loi	De Castelnau et Gaillard-Bancel	Organisation régionale et professionnelle des caisses d'assurances sociales

Le satanisme dans la société américaine (II)

Malachi Martin

Résumé : Après avoir décrit l'extension de satanisme aux Etats-Unis dans une première partie (cf. *Le Cep* n°11), l'auteur en vient aux mesures à prendre pour lutter contre ce phénomène. En premier lieu vient la restauration du grade d'exorciste dans l'ordination des prêtres, et le collaboration d'exorcistes qualifiés et reconnus dans chaque diocèse – avec les policiers en charge des crimes satanistes. Ensuite l'élimination des facteurs prédisposants à la possession, notamment la planchette *Ouija*, la méthode énéagramme, la méditation transcendantale, etc... bref tout ce qui accoutume l'esprit à minimiser le rôle de la grâce divine dans notre progrès intérieur.

Le cercle d'abandon et de souffrance provoqué par l'incroyance des hommes d'Eglise ne s'arrête pas aux chrétiens ordinaires et aux possédés. Il s'étend bien plus loin.

A cause de la nature des outrages qui surviennent au cours du satanisme rituel - ainsi les viols d'enfants et les meurtres en série - les policiers interviennent fréquemment. Placés devant l'évidence indéniable d'un contexte satanique – des pentagrammes, des crucifix brisés, des graffitis sataniques et autres signes semblables – les officiers de police pouvaient autrefois appeler à l'aide un clergé capable de traiter la possession démoniaque.

Une telle aide est rarement disponible aujourd'hui. C'est plutôt l'ignorance, le désintéret, l'incrédulité, une inflexible mauvaise volonté d'aider, chez bien des responsables de l'Eglise vis-à-vis de tant de cas de possession démoniaque, qui sont à l'ordre du jour.

En fait dans l'Eglise catholique, l'ordre d'exorciste – un degré dans l'ordination de chaque prêtre depuis des temps immémoriaux – a été omis dans le rite d'ordination, sous l'influence des innovateurs.

La possession démoniaque et son remède, le rite de l'exorcisme, sont considérés ainsi par beaucoup d'officiels et par leurs conseillers comme étant aussi hors de propos et négligeables que, disons, l'entraînement à l'usage de l'astrolabe. Ainsi aux Etats-Unis beaucoup de diocèse catholiques, grands ou petits, n'ont pas d'exorciste officiel.

Dans quelques diocèses plus heureux, où des prêtres font venir des exorcistes ad hoc, les évêques ne savent rien et désirent encore moins savoir. S'ils ne sont pas exactement bienveillants, au moins tournent-ils un œil aveugle. Et comme la permission de l'évêque est requise pour

procéder à l'exorcisme, cet œil aveugle peut être considéré comme une permission tacite.

Dans d'autres diocèses, les évêques sont expressément opposés au rite de l'exorcisme. Même alors, certains prêtres font encore venir des exorcistes. Leur justification canonique, ici est que l'évêque a donné une "permission présumée."

C'est-à-dire que si l'évêque croyait ce qu'il devrait croire comme évêque, et en outre s'il connaissait et reconnaissait comme valide un cas particulier de possession démoniaque, alors on peut présumer qu'il autoriserait l'exorcisme.

Un tel raisonnement théologique et de tels sophismes canoniques ne sont pas seulement tortueux. Ils présentent un scénario qui vient tout droit des catacombes. Car il en résulte ce qu'on peut seulement qualifier d'exorcisme "*underground*". Un groupe de prêtres dans un diocèse opère en grand secret, en liaison avec ceux d'autres diocèses, en vue d'assumer leurs obligations vis-à-vis des fidèles dans le besoin.

Ecclésiastiquement, cette situation donne naissance à des irrégularités certaines. Dans quelques cas, elle conduit aussi à des sanctions canoniques injustement imposées par des évêques coléreux et incrédules qui soutiennent que leur autorité est ainsi bafouée.

Même dans ces circonstances difficiles, cependant, la fréquence des exorcismes a crû fortement. On note une augmentation de 750 % dans le nombre des exorcismes faits entre le début des années 1960 et le milieu des années 1970. Au cours de la même période, on a constaté une augmentation alarmante du nombre des possessions "demandées" – c'est-à-dire des cas dans lesquels les possédés demandent formellement à Satan de prendre possession d'eux (par oppositions aux cas de possessions "encourues", résultant d'autres activités des possédés qui facilitent leur possession).

Chaque année quelques 800 à 1300 exorcismes majeurs et plusieurs milliers d'exorcismes mineurs sont accomplis.

Pour les experts, c'est là un baromètre minimal donnant l'accroissement des cas connus de possession. Mais il donne plus encore à imaginer combien de cas ne peuvent être traités. Les milliers de lettres que je reçois de gens qui demandent désespérément de l'aide – catholiques, protestants, évangéliques et personnes n'appartenant à aucune confession – sont éloquents, angoissés et constituent un témoignage frappant de la crise.

Entre temps, des officiers de police sont confrontés de façon croissante aux signes irréfutables de crimes commis au cours de cérémonies de satanisme rituel ou par ceux qui ont participé à ces rituels.

Ils ne peuvent guère recourir aux maigres cercles d'experts et de personnes capables d'assistance et de conseils. Conseils et assistance qui se trouvaient autrefois de façon courante.

Pour ceux qui interviennent dans le domaine de l'exorcisme et qui acquièrent ainsi une capacité plus grande à découvrir et reconnaître les marques de satanisme rituel, il est clair que dans beaucoup de commissariats de police le caractère satanique d'un crime est soit relégué à l'arrière-plan, soit entièrement omis, au moins dans les rapports publics.

En fait la police n'a pas d'autre choix. Elle n'a ni compétence ni autorité dans le domaine spécial et dangereux du comportement sataniste. La description brute de détails satanistes inspire souvent l'imitation ; en outre toute tentative faite par un officier - ou par quiconque, fût-ce un exorciste entraîné et autorisé - de libérer un possédé, place le sauveteur lui-même en grand danger d'une attaque démoniaque.

Un manque d'aide semblable se rencontre aussi bien chez les thérapeutes, psychologues, psychiatres, travailleurs sociaux ou autres qui, comme la police, doivent s'occuper d'individus aberrants. Car, dans le contexte actuel en Amérique, la probabilité d'une possession chez des individus sadiques ou encore violents et antisociaux, est impressionnante.

Aux problèmes auxquels sont confrontés les policiers et tous ceux qui doivent traiter les effets du satanisme, la réponse la plus efficace consisterait à développer une collaboration étroite et équilibrée avec ceux qui ont des connaissances et de l'expérience dans ce domaine confidentiel, personnel et dangereux, de la possession et de l'exorcisme.

Mais cette coopération aujourd'hui est presque impossible étant donné toutes les circonstances décrites précédemment et d'autres encore. Comme les possédés avec lesquels ils entrent régulièrement en contact, les professionnels sont laissés à eux-mêmes pour traiter le problème tant bien que mal, utilisant les outils finalement inadéquats fournis dans le code des lois profanes et du comportement commun.

Comme d'habitude, cependant, ce sont les hommes et les femmes du grand public qui payent le prix fort.

Car même si la plupart d'entre nous passons toute notre vie sans venir directement au contact des réunions satanistes et sans être sollicités pour

y participer, l'absence d'une telle coopération interdisciplinaire parmi les experts et les professionnels a des conséquences qui affectent chacun d'entre nous.

Dans nombre de crimes – dans certains cas de viols d'enfants par exemple, ou dans la plaie nationale montante de meurtres d'enfants ou d'adolescents apparemment sans motifs, des suicides et des viols – quelques chercheurs ont été conduits à l'idée correcte qu'un cercle de personnes qui maltraitent les enfants peut être lié organiquement à d'autres groupes.

Aujourd'hui encore, il n'y a pas de preuve légalement admissible qu'existe une organisation nationale des groupes satanistes. Ou que les membres des convents aux Etats-Unis et au Canada sont consciemment et délibérément engagés dans une conspiration à l'échelle de la nation et à travers les frontières. En fait les convents peuvent demander la protection constitutionnelle de la loi pour leurs rites et leurs cérémonies dès lors qu'aucune infraction ne peut leur être attribuée, durant leur activité professionnelle comme membres de convents.

Il faut comprendre que ces nombreux groupes vont d'une côte (des Etats-Unis) à l'autre, que certains groupes sont liés à d'autres et que leurs activités ne sont pas qualifiées par la loi² en tant que telles.

Si être incrédule, c'est être désarmé, l'inverse est vrai aussi.

Etant donné les conditions générales qui nous environnent dans la société actuelle, il devient très important de réaliser que, même dans les pires conditions, nul ne peut être possédé sans quelque coopération de sa part. Il faut donc connaître au moins quelques-uns des facteurs susceptibles de faciliter la collaboration volontaire d'un individu, par ses facultés d'esprit et de volonté, avec une ou plusieurs de ces créatures sans corps ni sexe appelées démons.

Alors qu'aucune cause de possession démoniaque ne peut être disséquée physiquement ou encore réduite à nos étroits standards d'"objectivité," il est et a toujours été à la fois possible et nécessaire de parler de ces causes avec précision en termes théologiques.

La possession démoniaque n'est pas une condition statique, un état immuable. On ne devient pas possédé soudainement comme on pourrait

² Ndlr. Semblablement en France, "l'outrage à la pudeur" a disparu du code pénal, rendant certains faits difficiles à qualifier juridiquement.

se casser un bras ou attraper la rougeole. La possession est plutôt un processus en cours. Un processus qui affecte les deux facultés de l'âme : l'esprit, par lequel un individu reçoit et intériorise la connaissance ; et la volonté, par laquelle il choisit d'agir selon cette connaissance.

Une ample expérience avec les possédés a clairement démontré que certains facteurs identifiables disposent un individu à collaborer en esprit et volonté avec un démon possédant, des facteurs prédisposants.

La présence de tels facteurs dans la vie d'une personne n'implique pas en elle-même que la personne se comptera un jour parmi les possédés. Toutefois, et avec seulement de rares exceptions d'après mon expérience, un ou plusieurs de ces facteurs sont à l'œuvre dans les véritables cas de possession.

Certains facteurs prédisposant à la possession sont présents parmi nous depuis longtemps, alors que d'autres sont d'une époque plus récente. Quelques-uns sont des "instruments", extérieurs à l'individu – la planchette Ouija, par exemple, ou une séance de spiritisme. D'autres sont des "attitudes", enseignées ou apprises par soi-même, qui sont intériorisées par la personne – médiation transcendantale et méthode Ennéagramme sont deux des plus importants dans cette catégorie.

Dans le contexte de la possession, les facteurs prédisposants produisent à l'intérieur de la personne un état des deux facultés de l'âme – esprit et volonté – qu'on peut adéquatement décrire comme un "vide aspirant". Un *vide*, parce que se crée une absence de concepts clairement définis et humainement acceptables pour la volonté.

Dans le cas du Ouija ou celui de la séance de spiritisme ou de la méditation transcendantale ou de la méthode Ennéagramme, les participants doivent se disposer intérieurement à l'idée d'être ouverts, de désirer accepter tout ce qui leur arrive.

Ainsi le mot *Ouija*, lui-même, manifeste cette ouverture car le terme est composé des mots français *Oui* et allemand *Ja* (pour *Oui*). L'attitude du participant au Ouija est littéralement "Oui, Oui". L'esprit doit être rendu réceptif à toute les suggestions ou tous les concepts qui lui sont présentés. Si les participants disposent ainsi leur volonté à accepter ces concepts et à les méditer, alors le circuit prédisposant est complet. Le vide aspirant peut opérer et il est assez puissant pour inonder l'esprit de concepts propres à présenter une offre à l'assentiment de la volonté.

Assez souvent l'esprit et la volonté s'ouvrent de cette manière envers la possession. Parmi le vaste échantillon de facteurs disposants

susceptibles de conduire à la possession, la méthode Ennéagramme est de loin la plus commune et la plus pernicieuse. Etant donné l'état décadent de la religion, il n'est pas surprenant que la méthode ait été popularisée suite à son adoption enthousiaste par des théologiens et des professeurs des ordres religieux majeurs - jésuites, dominicains et franciscains - et par quelques-uns des organes officiels utilisés par les évêques des Etats-Unis et du Canada chargé d'enseigner la doctrine aux catholiques, jeunes ou adultes.

De plus, la méthode Ennéagramme est couramment présentée comme un enseignement agréé par le "Forum nord-américain sur la Catéchèse", l'organisme qui fournit aux paroisses et diocèses des Etats-Unis et du Canada les documents destinés à développer la foi des communautés et des individus. Ainsi cette méthode pénètre-t-elle au cœur même des croyances religieuses, du berceau à la tombe.

La méthode Ennéagramme a si bien étranglé l'authentique foi chrétienne, que certains la tiennent désormais pour la plus mortelle menace à ce jour dans la campagne entreprise pour éliminer les croyances traditionnelles chez les fidèles.

Comme le mot l'indique – "*ennéa-gramme*" signifie 9 points ou 9 signes – l'ennéagramme est une figure de mandala comportant 9 points dans un cercle. Le caractère de mandala de l'ennéagramme veut représenter le lotus, décrit par le psychologue Suisse Carl Jung comme "*un symbole décrivant la tentative de réunir le soi*".

L'ennéagramme fut apporté en Occident par le maître spirituel asiatique Georges Ivanovitch Gourdjeff. Gourdjeff, lui, le faisait provenir des maîtres musulmans soufis. La méthode atteint les Etats-Unis à travers des "maîtres spirituels" au Chili, en Bolivie et au Pérou. Au début des années 1970, elle fut diffusée par l'Institut Esalden ³ à Big Sur (Californie) et par l'Université Loyola à Chicago.

On trouve maintenant une abondante littérature sur le sujet⁴.

³ Ndlr. On lira donc sans surprise que l'Institut Esalden fut une des étapes de Boris Eltsine lors du dernier voyage qu'il fit aux Etats-Unis. De même Gorbatchev, en 1986, avait accordé à Werner Erhard (un des gourous du New-Age) un contrat de 3 ans pour initier de haut-fonctionnaires soviétiques à ses techniques psychiques (un mélange de zen et de scientologie).

⁴ Ndlr. En langue française, signalons l'ouvrage réalisé par Pascal Ide philosophe, médecin et prêtre de la Communauté de l'Emmanuel : "*Les 9 portes de l'âme. L'ennéagramme*" (Fayard, 1999). Ce livre muni du Nihil obstat et de l'imprimatur "*se refuse aux interprétations psychologisantes et ésotérisantes de l'ennéagramme et en propose une relecture humaine et chrétienne*"... L'intention est donc louable mais le

La méthode ennéagramme enseigne qu'il existe très exactement 9 types de personnalités, chacune d'elle étant figurée par un des points de l'ennéagramme.

Chaque être humain correspond à un et un seul de ces types. Mais chacun reste indéfiniment auto-perfectible à l'intérieur de son type de personnalité. Cette idée est en réalité la résurgence d'une ancienne hérésie : le pélagianisme.

Elle contredit la notion chrétienne fondamentale que nous dépendons absolument d'une action de la grâce divine pour toute perfection morale. Réduits à nous-mêmes, nous demeurons impuissants. Non seulement nous ne sommes pas auto-perfectibles, mais nous ne pourrons jamais échapper par nous-mêmes à l'emprise de notre nature pécheresse. Seule la grâce surnaturelle nous en rend capable. Et cette grâce est un don gratuit venant de Dieu.

L'enseignement de la méthode Ennéagramme met Dieu hors circuit avec sa grâce.

Il ne reste même plus du tout de "circuit": l'individu cherchant le perfectionnement est détourné de connaître effectivement sa dépendance envers Dieu et envers Sa grâce surnaturelle. Il se trouve confiné à l'intérieur d'un type inaltérable de personnalité, type défini par les maîtres de l'ennéagramme.

Un deuxième trait moral faux de la méthode achève les dommages provoqués par le premier. Ayant accepté avec fatalisme sa propre "catégorie", chaque participants devient dépendant, pour son perfectionnement, des exercices proposés pour son type de personnalité.

Autrement dit, l'âme du disciple d'ennéagramme est rendue docile et ouverte, en vue de recevoir la connaissance de soi promise à son type. L'âme devient un récepteur – un "vide aspirant" - attendant l'approche d'un "possesseur" approprié.

Dans ce contexte, ce possesseur peut survenir comme celui que saint Paul décrit précisément comme un ange de lumière. Mais le danger n'en est que plus insidieux : il peut conduire à la "possession parfaite".

Le mot l'indique, la victime d'une possession parfaite est entièrement contrôlée par le démon, et ne laisse aucun indice, aucun signe extérieur

résultat n'échappe pas à la critique fondamentale que fait Malachi Martin : méconnaissant le péché originel, l'ide attribue à l'effort sur soi-même ce qui relève de la grâce divine. Le mot "grâce" semble d'ailleurs absent de ce gros livre de 450 pages, ce qui suffit à montrer combien sa "relecture chrétienne" est encombrée d'humanisme.

de ce qui l'habite. Elle ne va pas trépigner, comme les autres possédés, à la vue d'objet religieux comme le crucifix ou le chapelet. Le possédé parfait ne tressaillira pas en touchant de l'eau bénite et discutera de questions religieuses avec sérénité.

S'il passe en jugement pour ses crimes, une telle victime admettra volontiers sa culpabilité et sa méchanceté ; souvent elle demandera qu'on lui ôte la vie, qu'on l'exécute pour ses crimes.

De la sorte, à sa manière, elle affirmera une préférence satanique pour la mort contre la vie, et son désir obtus de rejoindre le Prince dans son royaume.

Comme il ne reste aucune volonté propre à la victime, et comme quelque fraction au moins de cette volonté est nécessaire pour entreprendre un exorcisme avec quelque espoir de réussite, la guérison reste problématique, même dans le cas où la possession aura pu être découverte et identifiée.

Ainsi, et au sens le plus profond, nous tous – les possédés ; les professionnels qui devons traiter leur cas ; les parents qui craignent pour leurs enfants ; quiconque vit dans une société dégradée par des faits naguère inimaginables – tous nous sommes dans le même bateau.

Même un journal sobre et rationnel comme le *New York Times* laisse de temps à autre s'imprimer les plus sombres prédictions.

Ainsi dans un article du 15 mars 1992, Robert Stone écrivit carrément : *"Notre nation se signale par l'apothéose virtuelle de l'égoïsme (the interested self)".* Il poursuivait en notant que *"la nature humaine rejette l'égoïsme comme une fin en soi et requière quelque chose de plus haut et de plus noble."* Puis, en désignant les jeunes générations, Stone avertit clairement : *"Si nous ne pouvons leur offrir une cause supérieure à la réalisation de leurs désirs individuels, tous les succès passés de l'Amérique perdront leurs sens."*

*

*

*

L'Homosexualité ou bien la santé ?

Jean-Marc Berthoud

Présentation : Le 1^{er} septembre 1999, en Suisse romande, une émission de télévision (*Viva*), présentait l'homosexualité avec une information intégralement fournie par le lobby homosexuel. Au nom de l'Association vaudoise de parents chrétiens, l'auteur a rencontré les responsables de la RTSR pour obtenir une nouvelle émission, objective cette fois. En vain. De la déclaration publique faite à l'occasion de cette rencontre, nous avons extrait quelques passages relatifs à la santé individuelle ou collective.

Le danger que représentent les homosexuels pour la santé collective mérite d'être médité. Prenons quelques exemples frappants.

Le rôle capital joué dans la diffusion du SIDA par les pratiques anales, orales et excrémentaires (totalement anti-hygiéniques) de la communauté homosexuelle, sous prétexte d'activités "sexuelles" libres, est universellement reconnu.

Avant même l'apparition du SIDA, l'Association Médicale Américaine reconnaissait officiellement que les homosexuels, en tant que groupe, constituaient un ensemble de la population à risque médical très élevé. On allait même jusqu'à caractériser l'homosexuel comme un véritable "nid de maladies". C'est uniquement sous la pression (parfois même très violente !) de la communauté homosexuelle américaine que l'Association Médicale Américaine a révisé son appréciation du danger pathologique des pratiques homosexuelles. Ici il faut faire remarquer quelques faits particulièrement flagrants.

- La santé individuelle.

Une étude détaillée comparant différents éléments de la population américaine a donné des résultats éloquentes.

La longévité moyenne des hommes américains est la suivante :

- mariés : 75 ans
- divorcés : 57 ans
- homosexuels avec SIDA : 39 ans
- homosexuels sans SIDA : 42 ans.

Voici les pourcentages d'hommes de ces groupes survivants à l'âge de 65 ans :

- mariés : 80 %
- divorcés : 32 %
- homosexuels avec SIDA : 1 %
- homosexuels sans SIDA : 9 %

D'une étude tirée d'un échantillon représentatif de 140 lesbiennes, dont la mort était annoncée dans les revues homosexuelles, il découle que leur durée de vie moyenne était de 45 ans. Seulement 23 % des lesbiennes survivent à l'âge de 65 ans, ce qui contraste fortement au taux de survie général des femmes à cet âge qui est de 83 %.

Un rapport de l'Association Médicale Américaine indique qu'un adolescent homosexuel a 23 fois plus de risques d'attraper une maladie sexuellement transmissible qu'un adolescent normal (P. Cameron, *The Gay Nineties*, p.51-59). Le fait que l'hépatite B soit une maladie pandémique chez les homosexuels est une réalité connue du corps médical depuis fort longtemps. On estime qu'aux Etats-Unis 5 à 10 % des homosexuels mâles sont porteurs chroniques de cette maladie contagieuse, soit 50 à 100 fois plus que le taux national de 0,1 %

Les maladies intestinales chroniques de la population homosexuelle mâle incluent les maladies vénériennes suivantes : la syphilis, l'herpès génital incurable, le cytomégalovirus, les verrues vénériennes.

Ces maladies proviennent essentiellement des pratiques homosexuelles anales et orales totalement étrangères aux relations sexuelles normales (Gene Antonio, *The Aids Cover-up*, p.43-57).

- **La décomposition des mœurs** (en particulier les dangers que représente la banalisation de l'homosexualité pour les jeunes garçons).

La population homosexuelle, et en particulier le lobby homosexuel américain, ne cache par que l'aboutissement de ses revendications politiques est la libération sexuelle totale de la jeunesse.

Cette revendication est ouvertement proclamée aux Etats-Unis par la NAMBLA (*North American Man/Boy Love Association*), qui revendique la libre pédophilie. La tradition millénaire homosexuelle va dans un tel sens . C'était également la revendication du mouvement homosexuel allemand du début du siècle (à travers le mouvement des jeunes, les *Wandervogel*) et tout particulièrement des homosexuels violents nazis (les Butch sadomasochistes) qui constituaient d'abord l'armature des SA (sous Roehm) puis des SS sous Himmler (Scott Lively et Kevin Abrams, *The Pink Swastika. Homosexuality in the Nazi Party*, p.154-166).

- **La criminalité.** De tout temps l'homosexualité, sexualité fictive, a été associée à la violence. C'est cette tendance qui se manifeste dans l'accoutrement fait de cuir et de chaînes (typiquement celui des jeunes néo-nazis) que l'on voit chez les homosexuels montrés dans certaines images de l'émission *Viva*, tant à Fribourg que dans le quartier Castro de San Francisco. Nous avons des indications particulièrement précises sur les rapports entre le phénomène homosexuel et la criminalité violente.

De nombreux cas de meurtres en séries sont perpétrés par des homosexuels. En 1992, l'homosexuel russe Andrei Chikatil a été condamné pour avoir tué (et partiellement mangé) au moins 21 garçons, 17 femmes et 14 filles. Cette même pathologie se retrouve chez l'Américain Jeffrey Dahmer qui tua 17 garçons et jeunes hommes, mangeant des parties de leurs corps.

Les six tueurs sériels américains les plus meurtriers sont tous homosexuels : Donald Harvey (37 victimes) ; John Wayne Gacy (33 garçons) ; Patrick Kearney (32) ; Bruce Davis (27 garçons et jeunes hommes) ; le groupe homosexuel composé de Corll, Henley, et Brooks tuèrent 27 garçons et hommes ; Juan Coronaya fut condamné pour avoir tué 25 ouvriers saisonniers et ensuite fornicqué avec leur cadavres (Paul Cameron, *The Gay Nineties*, p.44-51).[Ces faits furent évoqués quelques jours avant l'annonce par les médias du record absolu en ce qui concerne les meurtres sériels, celui d'un assassin colombien admettant avoir tué 140 garçons ou jeunes gens. Les médias se sont bien gardés de dire qu'il s'agissait ici également d'un homosexuel].

Environ 1 homicide sur 10 à San Francisco est le résultat de pratiques sadomasochistes entre homosexuels (R. J. Magnuson, *Are Gay Right?*, p.54). 1,4 % des mâles homosexuels meurent de façon violente, 21 fois plus que celles chez les mâles noirs (dont le taux de décès violent est particulièrement élevé), 116 fois plus que les mâles blancs américains âgés de 25-44 ans (Paul Cameron, *op. cit.* p.55).

Pour les lesbiennes, le taux de mortalité par meurtre était de 7,1 %, 595 fois plus que celui pour l'ensemble des femmes américaines. Le taux de suicide chez les lesbiennes était de 5,7 %, 816 fois plus que celui de l'ensemble des femmes américaines de 25-44 ans. (Cameron, *op. cit.* p.56).

De tels chiffres se passent de commentaires et le simple fait qu'ils soient occultés démontre l'influence du lobby homosexuel dans les média.

Les dernières conférences sur cassettes

Les conférences données à Dijon le 13 mai sont disponibles sur cassettes :
Croire ou savoir, faut-il choisir ?

- C0005 : *Miracle et message du Saint-Suaire*
par Paul Chaussée
- C0006 : *Adam est-il un mythe ?*
par Dominique Tassot
- C0007 : *La géologie à la croisée des chemins*
par Guy Berthault
- C0008 : *Comment le psychisme mène à Dieu*
par le Dr François Plantey

Par cassette 90 mn : 50 FF franco
Prix spécial pour les 4 cassettes : 160 FF franco

BIBLE

Job sur son fumier¹ **François Vigouroux**

Présentation : Au ch. 2 v. 8 du Livre de Job, la Bible nous montre le saint homme raclant ses plaies "*assis sur le fumier*". Le grec (*koprion*) et le latin (*sterquilinium*) ne laissent aucun doute sur le sens de ce passage, le grec précisant que ce tas d'excréments se trouvait hors de la ville de Hus. Pourtant l'hébreu parle de

¹ *La sainte Bible polyglotte*, F. Vigouroux, Paris, Roger et Chernoviz, 1902, t.III, p.832.

"cendres"(*héper*). La polyglotte de Vigouroux apporte ici une note explicative qui éclaire le sens littéral et enrichit la compréhension de tout ce passage.

Le texte original dit qu'il était assis, là, sur la cendre, et saint Jean Chrysostome rapporte qu'on allait de son temps en pèlerinage vénérer l'endroit où s'était retiré alors le saint patriarche. "*On sait, dit M. Edm. Le Blant, que, d'après le texte hébreu, Job était assis sur la cendre et non sur le fumier, ce qui explique mieux de la part des anciens l'admission d'une longue existence pour cet objet de vénération*". Le passage suivant fera connaître en quel endroit s'était retiré Job et expliquera en même temps comment les Septante et la Vulgate ont pu traduire par fumier ce que l'hébreu appelle cendre, et comment le lieu sanctifié par la présence de Job s'est conservé et a pu devenir un lieu de pèlerinage : "A l'entrée de tous les villages du Hauran, dit M. Westzstein, il y a un emplacement désigné pour déposer les immondices enlevés des étables. Ces immondices forment à la longue un monceau, qu'on appelle *mezbelé* et qui surpasse en volume et en hauteur les bâtiments les plus élevés du village...

Le fumier qu'on porte au *mezbelé* n'est point mélangé avec de la paille ; dans ces pays très chauds, sans humidité, la litière est inutile pour les chevaux et les ânes, qui sont les principaux habitants des étables, parce que le menu bétail et les taureaux passent ordinairement la nuit dans les pâturages. Ce fumier est donc sec et on le transporte dans des corbeilles à l'endroit qui sert de dépôt, à l'entrée du village. On l'y brûle ordinairement tous les mois, en ayant soin de choisir, pour cette opération, une journée favorable, où le vent ne pousse pas la fumée du côté des maisons.

Comme le sol chaud et fertile de ces contrées n'a pas besoin d'engrais,... Les cendres produites par la combustion de ces immondices, restent là entassées et s'y accumulent pendant des siècles. Les *mezbelés* finissent ainsi par atteindre une grande hauteur. Les pluies d'hiver durcissent ces couches de cendre en masse compacte et les transforment peu à peu en une sorte de colline, dans l'intérieur de laquelle on creuse ces remarquables fosses à grains appelées *biâr-el-galle* qui garantissent le froment des ravages de la chaleur et des insectes, et le conservent pendant plusieurs années. Le *mezbelé* sert aux habitants du village

comme de tour et de lieu d'observation ; c'est là qu'ils se réunissent, pendant les soirées étouffantes d'été, pour jouir un peu du vent frais qui souffle sur cette hauteur. Les enfants vont y jouer ; le malheureux qui, frappé d'une maladie repoussante, n'est plus supporté dans l'intérieur du village, s'y retire pour demander, le jour, l'aumône aux passants, et se coucher la nuit, dans les cendres échauffées par le soleil. On y voit souvent aussi les chiens du village, attirés par l'odeur des animaux morts qu'on a coutume d'y porter. Plusieurs localités du Hauran ont perdu leur nom primitif et s'appellent aujourd'hui *Umm-el-mezâbil*, à cause de la hauteur et de la multitude de collines de ce genre qui les entourent et qui indiquent qu'elles sont depuis fort longtemps habitées. Quelques villages modernes sont bâtis sur d'anciens *mezbelé*, parce que l'air y est plus pur et plus salubre."

*

*

*

A propos du "Royaume eschatologique"

Yves Germain

Au sujet de l'article de Mr Conat (Le Cep n°11). Je voudrais ajouter : oui, *"il faut qu'Il règne jusqu'à ce que Dieu ait mis tous ses ennemis sous ses pieds"* (Les pieds du Christ).

Mais on trouve aussi :

*"Le Dieu de paix écrasera bientôt (à l'avenir) Satan sous vos pieds"*¹
Rm 16,20.

Les Pères de l'Eglise expliquent que "les pieds" représentent "les prédicateurs", "la prédication". C'est le triomphe du temps de l'évangélisation sur terre ! c'est pourquoi le Christ dira : *"je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions"* (Lc 10,19).

De nombreux passages de l'AT ne sont pas à prendre à la lettre, car *"elle tue"* (2 Co 3,6).

Ainsi : *"Dieu essuiera toute larme de leurs yeux"*. Saint Jérôme explique : *"Dieu essuie les larmes en ce monde et les sèche définitivement dans l'Autre"* (Commentaire sur Is 25,8).

Enfin, la "Jérusalem nouvelle" dans l'Apocalypse apparaît à l'Eglise de Philadelphie (Fraternité). Elle n'est pas la dernière ! Pour Saint Bonaventure elle représente l'Eglise *"quand elle sera conforme à l'Eglise triomphante, autant qu'il est possible en cette vie... Alors ce sera la paix... Mais combien de temps durera cette paix, Dieu le sait."* (Les Six Jours de la Création, p. 373). Voir aussi *"La Théorie de l'Histoire de Saint Bonaventure"* par le Cardinal Ratzinger, PUF).

*

*

*

REGARD SUR LA CREATION

¹ A ce sujet je m'explique longuement dans Le Cep n°9.

"Car, depuis la création du monde, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil quand on Le considère dans ses ouvrages." (Romains, 1 : 20)

Le fourmi-lion

Jean de Pontcharra

Résumé : Les premiers numéros du CEP nous ont charmés par la description, dans la rubrique "Regard sur la Création", de merveilles rencontrées dans la nature. L'homme a besoin de retrouver la faculté de s'émerveiller en contemplant les créatures de Dieu. Nous nous pencherons sur un modeste insecte, le fourmi-lion, à qui nous donnons maintenant la parole pour nous exposer avec quelle technique il capture ses proies.

Bonjour ! Mon nom savant est "*Myrmeleon formicarius*"¹ ou plus simplement "*Myrmecoleon*", en français "fourmi-lion", non pas une fourmi forte comme un lion (je ne ressemble absolument pas à une fourmi !) mais plutôt parce que je dévore les fourmis avec un appétit de lion. Je suis la larve d'un névroptère ptérygote² qui ressemble à une petite libellule, mais au vol saccadé et peu gracieux, de mœurs nocturnes.

Jetez un coup d'œil à notre portrait : je fais à peine un centimètre, et quelques centimètres sous la forme d'insecte.

Nous comptons 4500 espèces par le monde, disent les biologistes-éthologues. Je n'ai pas vérifié, Dieu seul le sait.

¹ En grec *Murmex*, fourmi, devenu *Myrmex*, en latin *Formica* (de *fero micas*, je porte des miettes) est le nom courant. En espagnol, *hormiga-léon*, en allemand, *Ambisenjungler* (libellule à fourmi), en anglais, *ant-lion*.

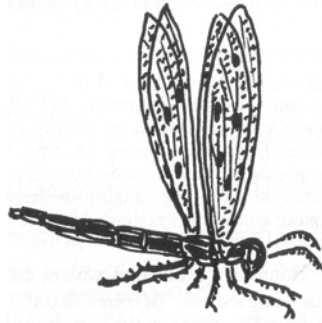
² Nevroptère du grec *neuron*, nervure et *pteron*, aile : ordre d'insectes ailés. Ptérygotes : groupe comprenant presque tous les insectes, adultes ailés.

Fourmi-lion adulte :

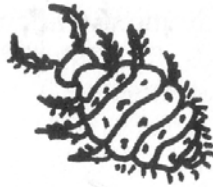
Insecte à 4 ailes qui ressemble à une petite libellule.

Corps marron foncé, bleu foncé ou noir.

Vol saccadé



Larve : trapue, large couverte de poils ; véritable sous-marin des sables



Comme toute larve qui se respecte, je suis né d'un œuf pondu dans le sable ou la terre légère à l'abri des intempéries, ou dans des lieux séchant rapidement, vous verrez plus loin pourquoi. Avez-vous remarqué des entonnoirs de quelques centimètres de diamètre dans du sable, entre les dalles d'une terrasse ou sous un auvent de grange ?

Non ? Et bien, expliquons-nous !. Moi, petite larve réputée dévoreuse de fourmis, comment vais-je m'y prendre ? Car il y a un truc. Voyez ces fourmis véloces, armées de mandibules redoutables, pourvues d'acide formique et qui semblent une proie hors de portée d'une larve à pattes courtes comme moi.

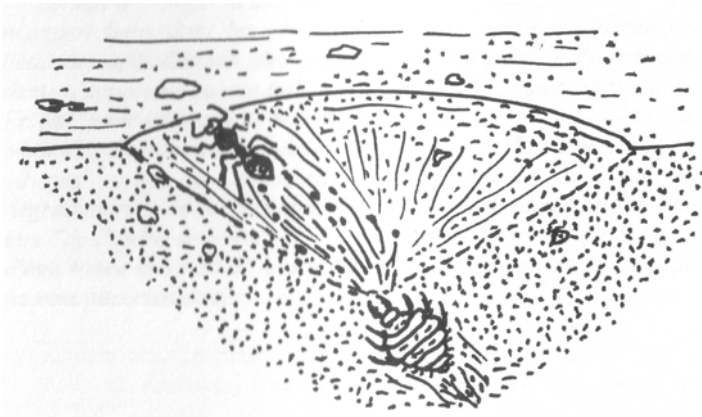
Je vais dévoiler mon secret, mais posez-vous la question : qui donc est à l'origine d'autant d'astuce, si ce n'est le Créateur ?

Tel un ingénieur des mines, je choisis un terrain sableux de préférence, à l'abri des intempéries, et ensuite je creuse à reculons en tournant en spirale. Voilà un splendide entonnoir aux pentes idéalement instables : je m'enfouis tout au fond, à l'abri des regards et hors de portée de mes ennemis.

Voici qu'une fourmi en vadrouille tombe dans l'entonnoir : elle tente de remonter mais les grains de sable s'éboulent sous elle. Par dessus le marché, je projette sur ma victime, en propulsant mon corps en avant, des jets de sable qui la précipitent au fond du piège. Là, avec mes mâchoires en pince je la saisis et lui inocule un poison paralysant et liquéfiant.

Des proies plus importantes comme punaises, cloportes, sont capturées de la même manière. Paniquées, le sol se dérochant sous leurs pattes, elles ne songent pas à se défendre.

Mes pattes, courtes mais rejetées en avant, me permettent un solide ancrage qui ôte à ma proie toute chance de s'enfuir.



Le diamètre de l'entonnoir est proportionnel à notre taille, mais aussi au nombre de jours écoulés depuis notre dernier repas. Donc, nous sommes très forts en calcul de probabilités : plus on a faim, plus le piège est grand, plus la probabilité de prendre une proie augmente. Ingénieur des mines et fort en maths !

Bien repu, ayant atteint la taille fixée par le Créateur, je maçonne un cocon en grains de sable et me voilà nymphe en quelques jours, puis insecte volant à deux paires d'ailes. D'août à septembre, je cherche l'âme sœur puis ponds dans le sable des œufs qui attendront le printemps pour éclore et donner naissance à des fourmis-lions qui creuseront des entonnoirs jusqu'à la fin du monde.

Dans un scénario évolutionniste, il faudrait imaginer qu'un de mes lointains ancêtres, à l'aspect de protozoaire attardé, s'étant attaqué à une fourmi (en avance de quelques milliers de lustres sur sa propre évolution à partir d'un autre protozoaire moins attardé) aurait ramassé une telle raclée qu'il aurait tourné en spirale dans le sable. Le fameux entonnoir était inventé. Il ne lui restait plus qu'à se munir de pattes et de mandibules auprès de la généreuse fée Evolution et patienter ainsi à jeun pendant quelques milliers d'années avant de pouvoir déguster sa première fourmi. Il y est sans doute parvenu, puisque je suis là pour vous le raconter !...

*

*

*

COURRIER DES LECTEURS

De Monsieur C (Vendée)

Dans le n°11 du CEP de mai 2000 j'ai pu lire, à la page 48 dans la chronique du Dr P.-F. Hautvilliers "Souvenir d'un passage aux Eyzies-de-Tayac", que "l'homme paralysé trouvé à la Ferrassie et caché par la volonté du prof. Boule était âgé de 50 ans".

A ce sujet, je voudrais apporter une précision sur la difficulté de l'estimation de l'âge d'un squelette ou d'un cadavre. Celle-ci est toujours faite à partir de l'état de calcification des os, de l'état des articulations (calcification, hypercalcification, décalcification, dégradation et usures) ainsi que de toutes informations pouvant être données par la structure osseuse du squelette. Les dents, en particulier chez des sujets jeunes peuvent donner un âge assez précis. L'usure des dents, surtout chez les hommes préhistoriques, ne donne qu'une indication très approximative de l'âge de la personne, car elle varie d'un individu à l'autre, liée aux habitudes alimentaires et culturelles, au type d'engrènement des dents, à la nervosité (grincement de dents au cours du sommeil), etc.

Lorsqu'il s'agit d'un homme préhistorique, surtout les néandertaliens dont les restes osseux sont toujours détériorés, l'état des articulations, des calcifications osseuses et l'usure des dents n'apportent qu'une indication d'âge extrêmement sommaire. En fait, pour le squelette récent d'un homme de 50 ans, selon les méthodes d'estimation actuelles, nous aurions : "50 ans +/- 10 à 12 ans" ; sur un néandertalien, compte tenu de l'état de dégradation et de fossilisation des restes squelettiques, il devrait être "de l'ordre de + ou - 15 voire 20 ans" ! soit une fourchette d'âge située entre 30-35 ans et 65-70 ans... Ce qui, on le conçoit, ne veut plus rien dire.

Pour illustrer mon propos, je cite en exemple deux avis de recherche récents :

1) demande d'identification du cadavre d'une femme décédée à la suite d'un accident mortel de la circulation le 13 janvier 2000 ("Lettre de l'Ordre des chirurgiens-dentistes", mai 2000). L'âge osseux (il ne reste que 6 dents) de la victime est estimé "entre 20 et 35 ans".

2) demande d'identification du squelette d'une femme de type européen ("Chirurgien-dentiste de France", 1^{er} juin 2000), âge osseux estimé à 32 ans +/- 9 ans (23 à 41 ans), âge dentaire estimé (nombreux soins dentaires réalisés toutes les dents présentes, sauf les dents de sagesse) de 37 ans +/- 8 ans (29 à 45 ans). Soit une fourchette totale d'estimation de l'âge : 23 à 45 ans !

Ceci laisse imaginer de l'ampleur de la fourchette d'estimation requise pour un squelette trouvé dans des fouilles préhistoriques, même en bon état, qui n'est ni très jeune ni très âgé. Dans ce cas là, comme à la Ferrassie, comme dans les musée de préhistoire, donner un âge précis relève de l'escroquerie intellectuelle. Il fallait le dire pour démystifier en particulier les espérances de vie courtes habituellement avancés et attribuées aux hommes préhistoriques.

Du P.G. (H. Alpes)

L'article le plus remarquable de votre dernier numéro 11 est celui qui traite de Saint Irénée. Bravo pour son auteur. J'aime beaucoup Saint Irénée dont je possède les textes dans l'édition des "Sources Chrétiennes" (Le Cerf) ; édition critique par l'abbé Rousseau. Vous auriez dû mentionner cet ouvrage fruit d'un travail scientifique exhaustif et tout à fait remarquable, sur l'Adversus Haereses.

*

* *

Recension : Enquête sur les miracles de Lourdes, par Yves Chiron

Dans sa Vie de Jésus Renan, si représentatif de l'époque scientiste qu'il a célébrée, déclarait : "Nous repoussons le surnaturel par la

*même raison qui nous fait repousser l'existence des centaures et des hippogriffes : cette raison, c'est qu'on n'en a jamais vus. Ce n'est pas parce qu'il m'a été préalablement démontré que les évangélistes ne méritent pas une créance absolue que je rejette les miracles qu'ils racontent. C'est parce qu'ils racontent des miracles que je dis : les Evangiles sont des légendes, ils peuvent contenir de l'histoire, mais certainement tout n'y est pas historique."*¹

Devant ce refus a priori de la simple possibilité du miracle, Dieu s'est plu à multiplier les miracles à Lourdes, où les apparitions avaient eu lieu 5 ans avant la publication du livre de Renan. Et comme en réponse à Voltaire, réclamant "pour qu'un miracle fût bien constaté, qu'il fut fait en présence de l'Académie des sciences de Paris, ou de la Société royale de Londres, et de la faculté de Médecine", le Dr de Saint-Maclou fonda en 1884 un "bureau des constatations" ouvert à tous les médecins de passages à Lourdes, croyants ou incroyants.

Car le miracle, dûment établi, constitue la meilleure réfutation de l'insolence scientiste et matérialiste de l'époque moderne. Sans doute est-il d'abord un signe que Dieu fait au malade qu'il guérit contre toute attente humaine. Mais il s'agit aussi d'un clair message adressé aux hommes de bonne volonté, et l'on sait quelle répercussion eut sur Alexis Carrel, futur Prix Nobel, la constatation d'une guérison miraculeuse faite à Lourdes.

On mesure ainsi tout l'intérêt du livre qu'Yves Chiron vient de donner aux Editions Perrin. Il y expose en détail la procédure suivie pour déclarer avec certitude le caractère miraculeux d'une guérison.

Il donne des statistiques sur un phénomène qui finit par être si bien et si finement étudié qu'on est tenté d'en faire une loi seconde de l'univers, distincte certes des lois générales de la nature, mais obéissant à une grande idée : tout amour cherche à se manifester, et l'Amour de Dieu pour l'homme ne saurait échapper à cette règle.

Outre Lourdes, l'auteur évoque les guérisons observées en d'autres sanctuaires et discute, bien sûr, le pour et le contre. Un petit livre précis, clair et objectif, qui sera d'une grande utilité.

¹ E. Renan, *Vie de Jésus* (1863), rééd. Paris, Seuil, 1992, pp.10-11.

(Perrin, Paris, 2000, 215 p., 119 FF)

*

*

*

A noter :

La datation géologique en question

Une nouvelle approche : la paléohydraulique

C'est dans les kiosques à journaux !

Le numéro 81 (mai-juin 2000) de la revue *FUSION* donne un long article de Guy Berthault précédé d'une introduction, par A. Upinsky.

A lire et surtout à faire lire aux scientifiques que vous connaissez.

Histoire d'@... Enfin la vérité !!...

Beaucoup s'interrogent : ce @ mystérieux serait-il sulfureux ?...

Allons donc aux origines de ce signe associé à la modernité. Savez-vous que ...ce cher @, si embêtant à taper avec 2 ou 3 doigts quand on n'en a pas pris l'habitude et qui sert à introduire les adresses électroniques qui font suite à nos chers surnoms "internet", n'est pas du tout un abominable symbole sorti tout droit du cerveau sadique d'un quelconque Yankee... En fait, @ est une abréviation latine. Mais oui !

Elle est employée dès le XVII^{ème} siècle, et peut-être même avant, dans le latin dit de chancellerie, et cela dans toute l'Europe. Elle correspond à la préposition latine "*ad*" (à, avec l'idée de direction), l'origine, par ailleurs, de "à" en français et de "at" en anglais, exactement comme & remplace "et", pour simplifier le travail de "composition" chez les imprimeurs. Elle constitue assez souvent la première ligne de l'adresse de documents internationaux. Par exemple : "*@SSMM Ludov. & Marg. R&R Franciae*" se lit : "à leurs Majestés Louis et Marguerite, roi et reine de France". Vous l'aviez deviné, bien sûr.

En conclusion, ce petit symbole doit être lu et appelé "**ad**" et non pas "at" ou tout autre barbarisme. Quant à sa désignation, elle est, elle, on ne peut plus... française ! Foin des arrobats, artaux bas, harobath et autres arrobâneries... Ce sont des imprimeurs bien de chez nous qui ont tout simplement désigné ce caractère par ses éléments descriptifs évidents "**a-rond bas** (de casse)". "Bas de casse" signifie "minuscule", la version majuscule ayant également existé. Ce terme est devenu une désignation typographique internationale : n'oublions pas que le français fut la langue de référence pendant au moins deux siècles en Europe et que les typographes étaient, par définition, des ouvriers cultivés.

Les concepteurs d'Internet ont donc gardé ce signe qui continue à être utilisé dans les pays anglo-saxons pour indiquer l'adresse d'un destinataire. Réjouissons-nous donc : le latin redevient, "interneti gratiae", langue d'usage international.

Et le français aussi. Même s'ils ne sont pas très faciles à reconnaître.

Miséricorde ***Carl Christaki***

Ce n'est pas drôle de mourir,
Encore avant fallut-il vivre
Pour apprendre l'art de souffrir
Que ne nous enseigne aucun livre.

L'homme aurait dû laisser mûrir
Le fruit qui l'aurait fait survivre,
Mais il a choisi d'obéir
Au dieu des morts, et de le suivre.

Depuis, nous sommes d'âge en âge,

Tenus dans le dur esclavage
Où le péché nous tient soumis.

Mais après un temps de discorde,
Le Dieu de la miséricorde,
Par Jésus-Christ, nous a remis

Dans l'Amour, jusqu'à nous, transmis.

*

*

*